

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

LA SEMAINE COMMERCIALE

MARCHÉS FINANCE INDUSTRIE ASSURANCE

ORGANE DES INTERETS COMMERCIAUX DE QUÉBEC.

Parlement Salle de Lecture 29 juin

VOL. I.—No. 13

QUÉBEC, VENDREDI, 9 NOVEMBRE 1894

PRIX D'ABONNEMENT: \$2.00

ULRIG BARTHE, Rédacteur-en-chef.

L. E. THOMPSON, Administrateur.

LES
Allumettes
BIEN CONNUES

TELEGRAPH
TELEPHONE
TIGER
PARLOR

Sont fabriquées par la
E. B. Eddy Co, Hull

F. H. ANDREWS & SON
AGENTS A QUEBEC.

ENCRE
DE TOUTES SORTES POUR L'ECRITURE

Fabriquées par
G. TOIKAY-MAURIN



L'AZULINE—Encre bleu-noire. D'une très jolie nuance bleu intense en écrivant, tournant de suite au noir parfait.

LA SYRIENNE—Encre violette-noire, communicative, donnant des copies très nettes six mois après l'écriture.

LE XIXe SIÈCLE—Encre triple-noire, inaltérable. Spéciale pour la comptabilité et actes publics.

Encre carminée, Encre à marquer le linge, Encres métalliques Colles liquides, Cuir, Pains à cacheter.

Tous ces produits sont de qualité supérieure et donnent la plus entière satisfaction.

En vente chez tous les libraires et les principaux marchands.

J.-B. ROLLAND & FILS,
MONTRÉAL et QUÉBEC
Seuls agents au Canada.

J. Geo. Bussièrès, Architecte
et solliciteur pour brevets d'invention.
Dessins pour reproduction sur journaux (ZINCGRAPHY)
No. 69, COTE MONTAGNE.

Nett 30 jours

28½ CENTS

Unies, Sandale et Croquet à

Toutes autres lignes en proportion.

CAMPBELL & BRODIE
QUÉBEC.

REMARQUEZ BIEN

LA MAISON
CERVAIS, HUDON & CIE

vient de déménager ses bureaux et magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH
ancien poste de M. J. A. Langlais et voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment de

PIANOS ET HARMONIUMS
comme par le passé, tel que: pianos HEINTZMAN, MASON & RUSCH, BELL, etc.
Harmoniums BELL, DOHERTY, etc.

Musique en Feuilles
Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre
WILLIAMS et DAVIS

Tordeuses,
Laveuses,
Coffres de Sureté,
Etc., Etc.



Entrepot
DES
HUILES

Huile Astrale, Huile Water White, Huile de charbon, Huiles à machine et cuir, Benzine, Gazoline, AUX PLUS BAS PRIX.

AUSSI—LAMPES, LUSTRES, LANTERNE, APPAREILS DE LAMPE, VERRETERIES, ARGENTERIES, POTERIES et GRANITE.

A. E. Vallerand
67, rue Dalhousie
QUEBEC.

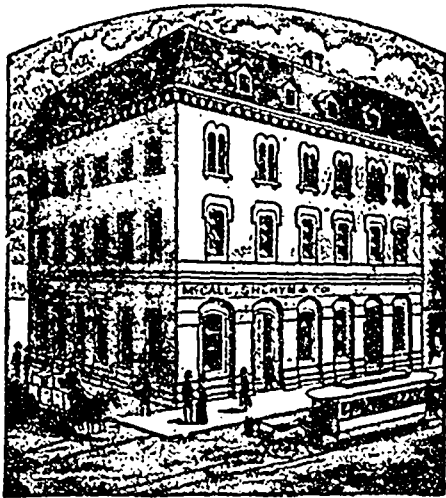
Thés || Nouvelle Récolte

Reçu directement du Japon par steamer **EMPRESS OF CHINA** et de Chine par le steamer **EMPRESS OF INDIA**, un assortiment considérable dans tous les prix et qualités. Aussi: par le Btu **RAPID**:

SUCRE DE CANNES des Isles des Barbades

Naz. Turcotte & Cie
64, 66 et 68 rue Dalhousie, Québec

M^CCALL, SHEEHY & C^IE F. Kirouac & Fils



IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
Anglaises,
Françaises,
Allemandes et
Américaines

Constantement en mains un assortiment
considérable d'effets canadiens provenant
des meilleures fabriques du pays, viz :

TWEEDS CANADIENS,
COTONNADES de
tous genres, Etc.

AUSSI—A chaque saison, un grand choix
dans les articles suivants : Chapeaux de
paille et de feutre pour Messieurs et pour
Dames, Fleurs artificielles, Rubans, Dentel-
les, Parasols et articles de fantaisie Leur
assortiment dans ces différents genres est
très varié et très complet.

52 RUE ST-PIERRE
QUEBEC

VENANT D'ARRIVER PAR VAPEUR "ESCALONA"

Notre importante
consignation de
COGNACS P. Richard Chs. Couturier F. Marion & Cie
"V. O." "V. S. O." "V. S. O. P."

en barriques, quarts, octaves, demi octaves, bouteilles, demi-bouteilles, quart-bouteilles
AUSI UNE QUANTITÉ CONSIDÉRABLE DE

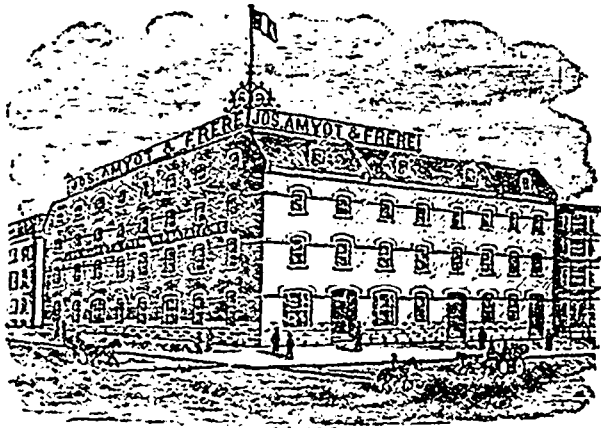
VINS TARRAGONES, DE MESSE, SICILE, SHERRIES, CLARETS
que nous offrons à des prix exceptionnels, pour livraison immédiate.

Écrivez pour prix et échantillons.

Laporte, Martin & Cie | EPICIERS
en gros
72-74-76-78, rue St-Pierre, Montreal

JOS. AMYOT & FRERE

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines
et Canadiennes



Bibliothèques
En gros seulement

Bibliothèques
En gros seulement

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les
dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice
articles du Japon et de la Chine.

45 rue DALHOUSIE, Basse-Ville, Québec

Jobin & Rochette

Manufacturiers de CHAUSSURES et marchands de CLAQUES
MARQUE JACQUES-CARTIER

Fabrique: Coin des rues Colomb et Voltigeurs, St-Roch
Succursale: Coin des rues ST-PIERRE et SOUS-LE-FORT

Pour les Claques et Pardessus, MM. les marchands de la campagne, écrivez
pour avoir nos prix et conditions avant de placer vos commandes
Les commandes par lettre auront une attention toute spéciale.

FARINES, POISSONS et HUILES

QUEBEC.

GEORGE DEMERS COURTIER, Etc.

Achats et ventes d'actions de banques.
Echanges sur Londres, Paris, New-York, etc.
S'occupe de l'achat et de la vente de

BEURRE ET FROMAGE

AUX
ACHETEURS DE FARINES
en lots ou chars

Demandez mes nouveaux prix, vous y trou-
verez votre profit.

D. E. Drolet

50 et 52, rue Dalhousie, QUEBEC

Charles VEILLEUX

Marchand de bois

Toujours en mains — Chêne, Pin, Frêne, Ta-
marac, Orme, Etc., au pied cube. Aussi : Bois
marchand scié sur commande.

QUEBEC-SUD

F. A. MERCIER

NOTAIRE

105, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC

ARGENT A PRÊTER sur hypothèque à la ville
et à la campagne.

B. BEGIN & CIE

MANUFACTURIERS DE

BALAIS ET BROSSES

Nos. 51-53, Rue Saint-Paul
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

H. D. Beattie

ENTREPOSEUR et Agent général
à commission

Rue Dalhousie, Québec

Conditions d'emmagasinage de 1^{ère} classe
franco et en douane. Agent pour la "Johnston
Fluid Beef Co." et la "St. Lawrence Starch Co.
Limited."

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi
ST-ROCH, QUEBEC

125 Harnais de fantaisie valant \$18 pour \$10.
Vingt bons ouvriers selliers trouveront de
l'ouvrage en s'adressant à notre bureau.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDE D'OR

LA
SEMAINE COMMERCIALE

90-92 COTE DE LA MONTAGNE

QUÉBEC, VENDREDI, 9 NOVEMBRE 1894.

ABONNEMENT A

"LA SEMAINE COMMERCIALE"

Par année..... \$2.00
Pour 6 mois..... 1.00
Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de discontinuation d'abonnement, —
il en sera de même des avis de changement d'adresse, — ne vaudront que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

A NOS PATRONS

Nous désirons qu'il soit bien compris que nous n'avons absolument rien à faire avec les comptes de la *Revue Commerciale*.

Nous avons bien voulu respecter les engagements de la *Revue* auprès des abonnés qui avaient payé d'avance, mais nous ne sommes en rien responsables des procédures prises en recouvrement de ce qui lui était dû.

Nous prions nos abonnés de constater si la date indiquée au coupon d'adresse est correcte : sinon de nous en prévenir par carte postale afin de prévenir tout malentendu.

L'ADMINISTRATION.

⋮ — ⋮

UN MOT AU "PRIX COURANT."

Entre confrères, il ne faut pas chercher à se nuire. Le soleil luit pour tout le monde.

C'est ce que nous avons compris et pratiqué en félicitant le *Prix Courant* de Montréal sur le numéro de luxe qu'il publiait récemment.

Notre confrère nous en remercie de façon à nous faire presque regretter notre magnanimité à son égard. La petite partie de bluff qu'il cherche à jouer à nos dépens auprès du public annonceur est considérée ici de très mauvais goût, et nous l'avertissons que cela se joue à deux.

"Quant à notre circulation, à Québec, dit-il, nous croyons pouvoir affirmer qu'elle dépasse d'au moins 200 abonnés celle de n'importe quel autre journal de commerce, anglais ou français."

Comme la *Semaine Commerciale* est l'unique publication du genre à Québec, elle est directement visée par ce petit boniment, qui est bon à la porte d'un *Dime museum*, mais indigne d'un journal sérieux.

La grosse cuisse n'est pas dans notre genre, et nous trouvons notre confrère tout-à-fait amusant avec ses 270 abonnés, après plus d'une année de fanfares

sur la même note. A ce compte, la *Semaine Commerciale*, qui à trois mois compte déjà plus de 1200 abonnés, aurait droit d'emboucher la trompette.

Elle n'en fera rien, mais poursuivra son petit bonhomme de chemin, convaincue que les hommes d'affaires du district de Québec comprennent la nécessité d'un organe local et l'inutilité de passer par Montréal quand ils ont quelque chose à faire dire à leurs voisins.

Les fanfaronnades du *Prix Courant* ne manquent pas de naïveté. Il n'est pas un homme d'affaires qui ne se dise en lisant ces métaphores : Mais si ce journal a tant d'abonnés que cela à Québec, combien lui en reste-t-il chez lui ? Nul n'est prophète en son pays, évidemment !

La *Semaine Commerciale* compte, après trois mois d'existence, 550 abonnés sérieux et payants dans la ville et plus de 100 à Lévis, avec la certitude de faire mieux avant longtemps. Comme on le voit, le *Prix Courant*, qui occupe dans sa ville une position si inférieure, n'a que faire de se vanter de sa supériorité sur notre terrain.

Chacun chez soi. Les marchands de Québec savent bien que la cause du commerce local, que les intérêts particuliers à Québec ne peuvent être plaidés aussi bien par un journal de Montréal quand ils ont chez eux, à portée de la main, une publication qui a pour mission spéciale de surveiller ses intérêts.

Les annonces sont comme les facéties, il faut qu'elles soient d'actualité. L'annonce qui a fait fureur en 1893, peut tomber à plat si on la répète en 1894.

LE CANADA ET L'AUSTRALIE.

Le gouvernement fédéral fait des efforts considérables pour établir des relations commerciales entre le Canada et les colonies Australiennes. Il travaille à équiper l'entreprise de toutes pièces : service de steamers, télégraphe sous-marin et agent commercial. Il est en voie d'organiser les deux premiers services et, quant à l'agent commercial, il est choisi et nommé ; c'est M. J. S. Larke, ancien commissaire du Canada à l'exposition de Chicago. Nous avons eu l'honneur de sa visite la semaine dernière à la chambre de Commerce. Celle-ci avait invité samedi, 3 novembre, environ deux cents industriels, banquiers et négociants à venir entendre M. Larke et à lui fournir des renseignements.

Quinze personnes ont répondu à l'invitation ; les industriels brillaient par leur absence, et pourtant c'étaient les plus intéressés dans l'affaire.

Cette abstention indique un état de choses vraiment déplorable, une absence d'esprit public presque complète. On peut

alléguer qu'il faisait mauvais temps, que c'était un samedi, jour de marché ; ces excuses ne sont guère valables, à notre avis, et d'ailleurs l'assemblée eut eu lieu un autre jour que l'on se fût abstenu de paraître pour d'autres raisons aussi peu valables.

Tout de même, cela n'a pas empêché l'hon. M. Angers ministre de l'Agriculture, et M. Larke d'exposer la question sous tous ses aspects.

La politique du gouvernement, a dit l'hon. M. Angers, ne doit pas être envisagée comme une politique de parti, mais bien comme une politique nationale au succès de laquelle tous les contribuables du pays sont intéressés.

C'est bien aussi de cette façon que nous l'envisageons, et à la vérité, on pourrait difficilement faire autrement.

On peut probablement trouver à redire que le gouvernement se donne tant de mal pour nouer des relations commerciales avec un pays situé aux antipodes, tandis que le Canada pourrait essayer de faire concurrence aux Américains sur les divers marchés des Antilles de toutes les nationalités, qui sont beaucoup plus rapprochées de nous. Ce point est tout à fait discutable, mais on doit admettre que le principe d'ouvrir des marchés au Canada, même aux antipodes, est bon.

Le Canada a besoin de débouchés ; ça n'est pas que ses produits l'encombrent chez lui, mais l'ouverture de nouveaux marchés ne peut manquer d'avoir un effet sensible sur la production en l'activant et la faisant s'accroître notablement. Cet accroissement de production rendrait nécessaire l'outillage ordinaire du commerce d'exportation, et dans le cas de Québec où tout est à organiser sous ce rapport, où le commerce d'exportation se chiffre à peu près par zéro, la politique du gouvernement est d'une grande importance.

Dans notre ville, nous n'exploitons à peu près qu'une seule industrie, celle du cuir et de la chaussure ; nous avons bien une manufacture de coton, mais ses produits sont destinés exclusivement à la Chine et au Japon ; on n'y fabrique des cotonnades que pour ce marché-là.

Si l'on se met en frais de fabriquer d'autres produits pour l'Australie, il faudra peut-être que les manufactures s'occupent exclusivement du marché australien, de ses besoins particuliers, de ses exigences raisonnables ou non, si elles veulent réussir.

M. Larke, qui partira pour l'Australie vers la mi-décembre, a pour mission spéciale de se renseigner sur les susdits besoins, les susdites exigences, et de tenir les industriels canadiens au courant, afin de leur permettre de faire des affaires sérieuses avec les Australiens. Il a invité avec instances les industriels de Québec à

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET LIQUIDATEUR

S'occupe d'audition de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, douteux ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :

125 Rue St-Pierre
QUEBEC.

Charles E. Roy

MARCHAND ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-415-417, Rue St-Valier, St-Roch
QUEBEC.

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle Spanish, Eagle, Penelanz, Bracebridge, Slaughter, Cuir Rouge Cuir à Harbais, Veau Français S. C. Lyon, Bals & Fils, et M. M. et D., Kid Élastique.

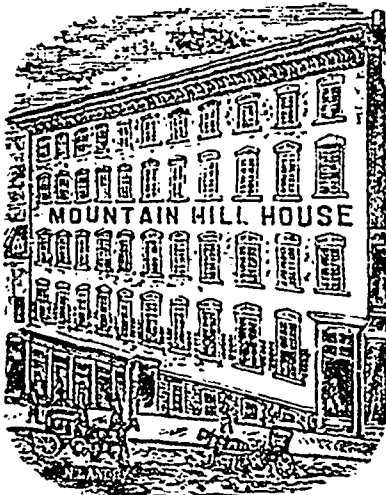
— AUSSI: —

Juillet en chaussures

Un assortiment d'Empreignes importées et toutes espèces de Fournitures pour chaussures

CORRESPONDANCE SOLICITEE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie - - - Prop.
JOS. CLOUTIER - - - Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

D. RATRAY & SON

ENTREPOSEURS

Entrepôts - Rues Dalhousie, St-Paul et St-Aubré, Québec.

Emmagasinage "franco ou en douane" à taux modérés. Marchandises reçues sur connaissements. Assurance effectuée sur les marchandises hangarées, si on le désire. TELEPHONE 771

se mettre en correspondance avec lui à Sydney, et à ne pas hésiter à multiplier leurs demandes de renseignements; sa mission est de chercher ces renseignements là-bas et de les donner à qui les désirera.

L'Australie est un grand pays dont les importations dépassent de beaucoup les exportations; le principal article qu'elle exporte est la laine.

Maintenant, qu'avons nous à faire à Québec pour profiter de ce débouché qui en perspective? Nous n'avons guère d'esprit d'initiative en matière de commerce comme en beaucoup d'autres choses. Ça n'est peut-être pas autant notre faute que celle de la maigre éducation que nous recevons; comme hommes publics et négociants, nous sommes bien mal élevés, et cette pauvreté d'éducation date de la petite école même. Nous sommes, avec d'excellentes organisations naturelles, dans un état d'extrême infériorité vis-à-vis des autres. Nous avons donc à combler cette lacune regrettable. Pour la même raison, les capitaux nous manquent, et nous ne savons pas les utiliser. Quand nous disons les capitaux nous manquent, nous nous entendons; nous voulons dire qu'ils ne circulent pas, parce qu'ils crouissent en banque, ou dans des placements à intérêt minime.

Nous comprenons bien qu'un homme qui a réussi à amasser avec beaucoup de peine un capital assez rond, n'est pas pressé de le livrer aux hasards du commerce et qu'il le place autant que possible sur la propriété foncière, ou le convertisse en valeurs publiques garanties par les gouvernements.

Cependant, lui, un autre, un troisième, un quatrième ne pourraient ils pas s'entendre, se syndiquer, et distraire une fraction comparativement minime de leurs capitaux respectifs au bénéfice d'une affaire? S'il y a perte, personne ne peut en souffrir notablement; et d'un autre côté, avec de l'expérience et de la prudence, pourquoi n'y aurait-il pas gain? Et dans les affaires quand le gain se montre, il représente un intérêt infiniment plus élevé que l'intérêt légal; le capital ainsi lancé bénéficie aussi à bien d'autres, par ricochet.

Si les citoyens de Québec engagés dans le négoce l'industrie et la finance veulent sincèrement agrandir le cercle de leurs opérations, la marge de leurs bénéfices et partant activer la circulation du numéraire et le gagne, il leur faut se concerter dans une branche ou une autre de l'entreprise spéculative et industrielle et apporter sur un point le concours de leur énergie, de leur expérience et d'un peu de capital. Isolés, ils ne peuvent rien; réunis, ils peuvent beaucoup.

Il leur faut donc se syndiquer, que ce soit pour faire exclusivement le commerce avec l'Australie, l'Afrique du sud ou le Brésil, il est urgent qu'ils s'unissent, qu'ils appliquent le principe de l'association. Le risque n'est peut-être pas grand pour chacun, mais il a autant de force et rapporte une proportion de bénéfices aussi grande que s'il est assumé pour un seul.

Il est vrai que bien des entreprises spéculatives ont échoué d'une façon navrante à Québec et que, si l'on faisait une étude rétrospective des entreprises qui ont mal tourné à Québec depuis vingt ans, on se sentirait moins tenté de critiquer le manque d'initiative des citoyens que de les blâmer de leur manque de sens pratique. Nous avons eu la fabrique d'acier du comte Léopold d'Archat, la fabrique de lainage, la manufacture de claques, l'assurance Stadacona. Ces entreprises étaient bonnes et destinées à réussir, mais dans presque tous les cas elles ont été dirigées par des employés trop souvent importés de l'étranger, ou choisis sous la dictée du népotisme, qui n'entendaient rien ni à la fabrication ni aux marchés du nouveau monde; de plus, les directeurs s'occupaient de l'exploitation une fois l'an, à l'assemblée générale annuelle; avec l'incurie des directeurs et la mauvaise administration des employés, il n'est pas surprenant que ces industries soient allées à vau-l'eau.

Tel a été le cas pour la fabrique d'acier et la fabrique de lainages.

L'assurance Stadacona, elle, au début ne se montra pas très particulière sur les risques; elle voulait exhiber un bilan séduisant. Sur les entrefaites, deux grandes conflagrations survinrent qui la terrassèrent sur le pavé.

Les actionnaires de la manufacture de claques, pour n'avoir pas surveillé l'affaire de près, se trouvèrent un jour à la merci d'un capitaliste qui, avec le calme et l'opiniâtreté qui caractérisent l'Écossais, était parvenu à accaparer la majeure partie du stock de la manufacture. Quand ce particulier fut maître de la place, il n'eut rien de plus pressé que de vendre l'exploitation à des Montréalais et d'aller gruger ses rentes avec les acheteurs.

Nous avons une grande corderie à Québec, elle a eu à peu près le même sort que la manufacture de claques; un monopole nous l'a soufflée au nez.

Mais, malgré tout cela, ce n'est pas à dire qu'il faille rester dans l'inaction. Est-ce que les catastrophes de chemin de fer empêchent les gens de prendre le train? Est-ce que les accidents de voiture empêchent les gens de se promener en charrette ou en coupé? Est-ce que les faillites de commerce doivent détourner les gens

d'ouvrir de nouvelles boutiques? Ne rebâtit-on pas des maisons, des édifices sur les ruines mêmes de ceux qu'une conflagration vient de raser?

Quand on connaît les raisons de l'insuccès de premières tentatives, n'est-on pas justifiable de compter sur des succès futurs si on évite les erreurs premières?

Nous demandons pardon à nos lecteurs de cette digression à propos de nos projets de commerce avec l'Australie.

Nous prions les industriels de s'occuper de la question, de l'étudier consciencieusement afin de savoir ce qu'il y a lieu d'en retirer. Il y a certainement des bénéfices à réaliser comme dans toute autre entreprise, mais moyennant certaines conditions qu'il importe de connaître par le menu détail.

C'est déjà un grand avantage pour eux que le gouvernement mette à leur entière disposition un agent extraordinaire. Qu'ils en profitent; il ne leur peut en coûter après tout que quelques timbres et quelques feuilles de papier à lettres.

Après cela, s'ils le trouvent à propos, ils pourront former des syndicats dans une ligne spéciale d'industrie, confectionner des échantillons tout comme ils le font pour le commerce de l'ouest canadien, et envoyer là-bas dans les colonies australiennes des agents actifs, intelligents et entendus.

Qui va s'y mettre?

Le droit d'initiative appartient à tous, mais encore faut-il que quelqu'un prenne les devants et entraîne les autres à sa suite.

N. LEVASSOUR.

—:0:0:—

Il y a, en chiffres ronds, 50,000 wagons de tramway de toutes sortes, à vapeur, électricité, câble et chevaux, aux Etats Unis.

Sur 63 lignes de chars urbains, on fait le service postal; 35 lignes font le service d'express (messageries), et 55 font le transport du fret.

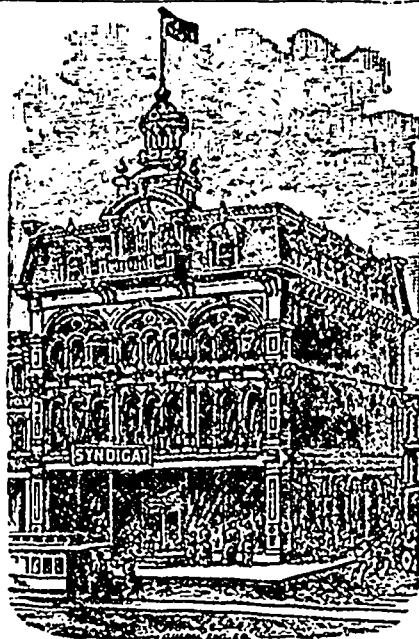
Nous offrons aujourd'hui au lecteur une magnifique primeur.

C'est la première partie d'une étude remarquable lue aujourd'hui même devant la Chambre de commerce de Montréal par un ingénieur civil en vue, M. Lefebvre.

C'est une de nos attributions d'organe commercial d'indiquer à nos concitoyens chaque nouvelle ressource qui se présente à l'horizon. C'est ainsi qu'on a dirigé les efforts de nos agriculteurs sur l'industrie laitière, qui commence à être encombrée. Il faut trouver du nouveau.

En bien, en voici. La Province de Québec peut fournir, si elle le veut la matière brute de tout le papier qui se consomme en Amérique.

Nous engageons nos lecteurs à lire avec



Encombrement

— AU —

Syndicat de Québec

Reduction de 15 à 25 P. C.

Nous invitons nos pratiques et le public à venir faire leurs achats d'automne afin de profiter de la **GRANDE REDUCTION** que nous avons faite sur toutes nos marchandises.

De plus, nous offrons de jolis

Tweeds, Draps, Flanellette, Toile à nappes, Cachemire, Etoffes à Robes, Etoffes à Manteaux de toutes sortes

à des prix qui surprennent l'acheteur.

Aussi! Nous continuerons à faire cadeau à toute personne qui achètera pour le montant de dix piastres, son portrait fait au crayon.

Hâtez-vous de profiter de ces chances.

Venez voir nos prix.

Syndicat de Québec

COIN DES RUES

SAINT-JOSEPH ET DE LA COURONNE, ST-ROCH

PROUIN, FRERES & CIE

Epiceries en gros

MANUFACTURIERS DE

VINAIGRE, EPICES, POUDRE A PATE, ETC., ETC.

Seuls propriétaires et manufacturiers de la célèbre Poudre à Pâte "COOK'S DELIGHT," des Teintures en paquet "ECLIPSE DYES" et "ENCORE DYES."

Specialite :

Tabac Canadien en Feuilles et Manufacturé

TELEPHONE 6057

E. L. ETHIER & CO.

Manufacture de

Billards

ET D'ACCESSOIRES

— 000 —

AUSSI—Tables d'occasion à prix réduits et jeux de quilles et boules. Les réparations seront exécutées avec le plus grand soin.

La Compagnie vient de faire l'acquisition de la célèbre

BANDE COLUMBUS patentée. Ce coussin est approuvé et reconnu, sa supériorité est indiscutable.

AVIS à ceux qui veulent renouveler leur billard. On achète des tables d'occasion.

E. L. ETHIER & CIE,

88 rue St-Denis, Montréal

TELEPHONE 122.

P. O. Boite 624

REID, CRAIG & CIE,

Manufacturiers de Feutre à lambris goudronné et Feutre à tapis, Carton de pulpe, Papier à imprimer et à envelopper, Sacs de papier; Commerçants de vieux métal, Etoupe, Brai, Goudron, Rosine, etc.

Engins, Bouilloires, Machineries de seconde main, à bon marché

Moulin à Lorette et au Pont-Rouge, P. Q.

QUEBEC.

La PEOPLE'S BANK de Halifax

Fondée en 1864

CAPITAL VERSÉ.....\$700,000

BUREAU DE DIRECTION:

PATRICK O'MULLIN Président
JAMES FRASER Vice-président
Hon. M. H. RICHIEY CHARLES ARCHIBALD
W. J. COLEMAN

Bureau principal : Halifax, N. E.
JOHN KNIGHT, caissier.

AGENCES :

North End, Halifax, N. E.	Wolfeville, N. E.
Lunenburg, N. E.	Windsor, N. E.
Canso, N. E.	Shediac, N. B.
North Sydney, C. B.	Port Hood, C. B.
Edmunston, N. B.	Woodstock, N. B.
Lévis, P. Q.	Fraserville, P. Q.

Succursale de Lévis,
JEAN TACHÉ, agent

Succursale de Fraserville,
J. E. GAUDET, agent.

CORRESPONDANTS :

Omaro—Ontario Bank.
Québec—Banque de Québec.
Terre-Neuve—Union Bank of Newfoundland.
St-Jean, N. B.—Bank of New Brunswick.
New York—Bank of New York.
Boston—New England Nat. Bank.
Minneapolis—North Western Nat. Bank.
Londres—Union Bank of London
Paris—Crédit Lyonnais.

LA BANQUE DU PEUPLE

Bureau principal : Montreal

ÉTABLIE EN 1834

CAPITAL PAYÉ \$1,200,000
FONDS DE RESERVE 600,000

Bureaux de direction :

Jacques Gremer, éc. Président
George Brush, éc., Vice-Président
M. Branchaud, éc.; Wm. Francis, éc.; Chs.
Lacaille éc.; Alph. Leclair, éc.; A. Provost, éc.
J. S. BOUSQUET Caissier
Wm. RICHIEY Asst.-Caissier
M. ARTHUR GAGNON Inspecteur

Succursales :

Québec, basse-ville : P. B. DUMOULIN, gérant.
Québec, St Roch : NAP. LAVOIE, gérant.
Trois-Rivières : P. E. PANNETON, gérant.
St-Jean, Qué. : H. ST-MARS, gérant.
St-Rém., Qué. : C. BEDARD, gérant.
St-Jérôme, Qué. : J. A. THIBERGE, gérant.
Montréal, rue Ste-Catherine Est. A. FOURNIER,
gérant.
Montréal, rue Notre-Dame Ouest : J. A. BLEAU,
gérant.
St-Hyacinthe : J. LAFRAMBOISE, gérant.

Agents en Canada :

Ontario : Molson's Bank et ses succursales.
Nouveau-Brunswick : Banque de Montréal.
Nouvelle-Ecosse : Bank of Nova Scotia.
Ile du Prince-Edouard : Merchant's Bk of Halifax

Agents aux Etats-Unis :

New-York : The National Bank of the Republic.
New-York : Hanover National Bank
Boston : National Revere Bank.

Correspondants en Europe :

Angleterre : The Alliance Bank Ltd, Londres.
France : Le Crédit Lyonnais, Paris.

La Banque du Peuple émet des lettres circulaires payables dans toutes les parties du monde. Pour faciliter les petites épargnes, la Banque reçoit des dépôts de tous montants, depuis 25cts, à 4 p. c. comme pour les gros dépôts.

POUDRE A PATE STANDARD

Garantie comme étant

La plus Economique

La moins chère

La plus Puro

Recommandée à tous ceux qui aiment la santé.
Demandez en un échantillon à votre épicer
En vente chez tous les épiciers

Standard Baking Powder Co.

SEUL FABRICANTS,
Trois-Rivières, P. Q.

M. M. les Marchands pourront s'adresser à M.
W. H. BAILEY, agent, 371 rue de la Reine, Québec

attention le travail de M. Lefebvre et à le conserver précieusement, car il y a là le point de départ d'une industrie payante pour nos campagnes et nos villes.

L'INDUSTRIE DE LA PULPE

ESQUISSE PAR M. J. H. LEFEBVRE, I. C.

Lue devant la Chambre de Commerce de Montréal

La fabrication des pâtes de bois, ou de la pulpe, est devenue depuis quelques années une des industries les plus importantes. Elle s'est pour ainsi dire localisée dans la Scandinavie, dont la plupart des pays d'Europe sont tributaires pour l'alimentation de leurs fabriques de papier; mais elle peut être exploitée aussi avantageusement au Canada, principalement dans la province de Québec, et elle devrait attirer l'attention de nos capitalistes, auxquels elle offre un placement des plus sûrs et des plus lucratifs. Cette étude a pour objet d'indiquer sommairement ces avantages et le développement extraordinaire dont cette industrie est susceptible.

Révolution dans la fabrication du papier

La guerre de sécession, aux Etats-Unis, a été l'origine, ou plutôt la cause déterminante, d'une véritable révolution dans la fabrication du papier. Suivant avec anxiété les péripéties de ce grand drame national, les Américains exigèrent de leur presse des nouvelles complètes et détaillées de ce qui se passait sur les champs de bataille. Le format des journaux fut nécessairement agrandi; les petites feuilles in-quarto furent remplacées par de grandes gazettes; on fonda des journaux dans tous les centres un peu importants, la publication des livres augmenta dans les mêmes proportions et bientôt les fabricants de papier se virent dans l'impossibilité de faire face à la demande toujours croissante des éditeurs de journaux et de livres.

Jusqu'à cette époque, on n'avait employé dans la fabrication du papier à journal que les chiffons, les déchets de filature et la paille. Le surcroît de demande occasionné par cet accroissement extraordinaire dans le format et le nombre des journaux, de même que dans le prix de la matière première employée par les fabricants de papier, stimula le génie inventif des Américains, qui essayèrent plusieurs succédanés des chiffons et autres matières similaires dans la fabrication du papier. Ils cherchèrent d'abord à utiliser certaines fibres végétales, telles que la paille et différentes herbes, surtout l'esparto, qu'ils traitèrent par le procédé à la soude, auquel ils finirent par soumettre le bois. Le nouveau procédé, perfectionné en Allemagne par le chimiste Mitscherlich, opéra une transformation radicale dans la fabrication du papier, dont il diminua considérablement le coût.

Le papier de bois était inventé.

Mais ce papier préparé chimiquement était encore trop cher pour permettre à la publication des journaux et des livres de prendre tout le développement dont elle était susceptible, ou qu'elle demandait. En poussant plus loin les recherches, on

arriva à la pulpe moulue, ou pâte de cellulose, une des plus grandes découvertes de notre époque et qui a permis de fabriquer le papier exclusivement avec du bois. Aujourd'hui, presque tous les papiers à imprimer et une grande partie des papiers à écrire se font avec la pulpe de bois: celle qui est préparée chimiquement entre pour 30 à 40 pour 100, et la collulose moulue, ou pulpe mécanique, pour 60 à 70 pour 100 dans leur fabrication. Grâce à ces découvertes, le prix du papier a diminué considérablement; ainsi le papier à journal, qui se vendait de 15 à 16 centins la livre, vers 1860, ne coûte aujourd'hui que trois centins. C'est au moyen de ces découvertes et de l'utilisation du bois comme matière première, que l'on a créé le journal et le livre à bon marché et que l'on a multiplié les œuvres de l'imprimerie, qui a pris depuis une quinzaine d'années un développement si merveilleux.

On a donc abandonné l'emploi des chiffons et des autres matières aussi coûteuses pour faire le papier depuis une dizaine d'années, cette industrie s'est complètement transformée et aujourd'hui il est pratiquement impossible de revenir à l'ancien système. Même dans les pays où l'on n'a pas de bois pour faire la pulpe, les fabricants de papier sont obligés d'importer ce produit ou de fermer leurs usines.

De quoi dépend le succès de l'industrie de la pulpe.

Trois choses sont indispensables au succès de l'industrie des pâtes de cellulose; du bois convenable, de forts pouvoirs d'eau et de la main d'œuvre à bon marché.

Les bois propres à la fabrication de la pulpe sont l'épinette blanche, l'épinette noire, le sapin, le peuplier, le tremble et le pin. L'épinette et le sapin sont les essences les plus précieuses, tant à cause des qualités spéciales de leur fibre que de leur couleur. Ces bois comparativement tendres se laissent facilement défilibrer par les meules. Le peuplier et le tremble ont aussi cette propriété; mais ils contiennent presque toujours des nœuds et des veines noires qui gâtent la couleur du papier. Le pin ne s'emploie que dans la fabrication de la pulpe chimique. La pâte qu'il donne est bonne, mais les procédés requis pour la blanchir sont comparativement dispendieux. D'ailleurs, ce bois est d'un prix trop élevé pour entrer avantageusement comme matière première dans l'industrie du papier. Au point où en est rendu le prix du papier, il faut absolument des bois de peu de valeur aux fabricants de pulpe, et c'est pour cette raison que l'épinette et le sapin constituent les matériaux les plus avantageux, on peut même dire indispensables à l'industrie de la pulpe.

Il faut aussi des pouvoirs d'eau considérables. Pour mettre en marche une usine capable de produire de 25 à 30 tonnes de pulpe moulue par 24 heures, il faut une force motrice de 2,500 à 3,000 chevaux-vapeur. La production de cette force motrice au moyen de la vapeur serait d'un prix trop élevé et, en pratique, il est reconnu que la pulpe ne peut se fabriquer avantageusement que dans les endroits où l'eau peut fournir le pouvoir moteur.

Le bas prix relatif de la main d'œuvre est aussi une condition essentielle au succès de cette industrie, qui exige un grand nombre d'ouvriers, comparativement à la valeur de l'article fabriqué.

La Suède et la Norvège, qui possèdent ces trois éléments, monopolisent, pour ainsi dire, l'industrie de la pulpe et commandent les marchés de l'Europe. Ces deux pays fournissent à eux seuls plus de la moitié du bois et de la pulpe qu'emploient les papeteries de la Grande Bretagne et du continent Européen. En 1893, la Scandinavie a vendu à l'Angleterre et à la France 242,584 tonnes de pulpe et environ 200,000 tonnes aux autres pays d'Europe, ou un total approchant 500,000 tonnes.

Position exceptionnellement avantageuse du Canada relativement à cette industrie

Tous les éléments nécessaires au succès de la fabrication de la pulpe existent au Canada, qui offre à cette industrie des avantages particuliers. Nous avons dans nos immenses forêts de conifères un approvisionnement pratiquement illimité des bois les plus propres à la fabrication de la pulpe. Ces bois sont de qualité supérieure et très recherchés par les fabricants des Etats-Unis qui, en 1893, nous en ont acheté pour \$454,253. La preuve que les bois canadiens sont excellents pour la fabrication de la pulpe, se trouve dans l'augmentation de la quantité que les Américains achètent chaque année pour alimenter leurs usines. L'exportation de bois de pulpe aux Etats-Unis a commencé il y a quatre ans. En 1890, nous en avons exporté pour \$57,197 ; pour \$170,636 en 1891, pour \$183,312 en 1892 et comme on l'a vu plus haut, pour \$454,253 en 1893. Les Tableaux du Commerce et de la Navigation pour 1894 ne sont pas encore publiés ; mais il est connu que l'exportation durant cette année a été bien plus considérable qu'en 1893.

Sous le rapport de la quantité et de la qualité du bois, la position du Canada est donc supérieure à celle des Etats-Unis. Elle est aussi égale, sinon supérieure à celle de la Scandinavie, qui a monopolisé jusqu'à présent l'industrie des pâtes de bois, laquelle industrie emploie soixante-neuf fabriques en Suède et en Norvège. S'il faut en juger par les prix obtenus en Angleterre, les bois du Canada font une meilleure pulpe que ceux des pays scandinaves, puisqu'en 1893, la pulpe canadienne s'est vendue en moyenne, en Angleterre, \$24.80 la tonne, au lieu de \$20.77 qu'a rapportée celle venant de Suède et de Norvège.

Quant aux pouvoirs d'eau, ils sont pour ainsi dire illimités dans les régions où les bois à pulpe sont en plus grande abondance, notamment dans la partie orientale de la province de Québec et plusieurs parties des Provinces Maritimes. La région du Lac Supérieur offre aussi beaucoup de ressources sous ce rapport, et les journaux annonçaient il y a quelques semaines que des capitalistes américains sont à prendre les mesures préliminaires pour utiliser les chutes de la rivière Kaminiutquia, dans le but de monter une immense usine à pulpe.

Le prix de la main d'œuvre dans plusieurs parties de la Province de Québec,

surtout dans la région située à l'est de Québec, n'est pas plus élevée qu'en Suède ou en Norvège, et grâce aux facilités de transport qu'offrent les belles grandes rivières de cette contrée, le coût du bois serait aussi bas, sinon plus bas qu'en Scandinavie. Le Canada est donc, pour ce qui concerne la matière première, la force motrice et la main d'œuvre, dans les conditions les plus avantageuses pour réussir dans l'industrie de la pulpe.

(A suivre)

LE VIN DE RAISINS SECS EN FRANCE

Il y a eu le 25 octobre à la Chambre française une intéressante discussion, qui nous révèle ce fait, que la fabrication du vin de raisins secs pour l'usage domestique et même pour le commerce se fait en grand en France.

Le Marché Français rend ainsi compte des débats :

"La Commission des douanes s'est réunie aujourd'hui avant la séance pour prendre ses résolutions définitives sur les prix relatifs aux mélasses et aux raisins secs qui vont venir en discussion.

La Commission accepte les chiffres demandés par le gouvernement : 40 à 25 fr. pour les raisins secs, 7.50 et 5 fr. pour les mélasses.

La séance est ouverte à deux heures, sous la présidence de M. Burdeau ; l'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de loi sur les raisins secs.

M. Brousse, après avoir fait l'histoire de la question des raisins secs déclarée que l'augmentation des droits, demandée par lui et ses collègues, est absolument indispensable. L'an dernier, dit-il, la production du vin naturel s'est élevée en France à 54 millions, soit 9 millions de plus que la consommation ordinaire, laquelle n'atteint que 45 millions.

En outre, par suite de la légère hausse des prix du vin dans ces derniers temps on a constaté une recrudescence dans la fabrication des vins artificiels, ce qui a fait tomber les vins naturels à de très bas prix. L'orateur conclut en disant que lorsque la réforme des boissons demandée sera réalisée il sera temps alors de réduire les tarifs des douanes sur les raisins secs, mais, tant que cette réforme n'aura pas eu lieu, il est absolument indispensable d'augmenter les droits actuels.

M. Charles Roux a la parole ; il réfute les arguments de M. Brousse et constate que la production du vin de raisins secs ne fait que diminuer. Quant aux chiffres présentés par M. Brousse, il dit qu'ils sont erronés et il conclut en déclarant que ce n'est pas par le relèvement des droits de douanes sur les raisins secs qu'on parviendra à aider la viticulture. Pour l'orateur il n'y a que la suppression des droits d'octroi qui puissent rendre service à la viticulture.

A ce moment un incident se produit. M. Bachemont, député de Nogent-sur-Seine, fait son entrée dans la salle des séances, les radicaux et les socialistes lui font une ovation aux cris de "Vive la République."

M. Charles Roux revient à son argu-

Baylis Manufact'g Co.
16 A 30 RUE NAZARÉTH
MONTREAL

Vernis

"Japans"
Wood Fillers
Blanc de Plomb
Peintures
&c., &c.

La plus considérable et la plus vieille établie des Manufactures de VERNIS au Canada.



Grand Assortiment de FOURRURES
CONSISTANT EN
Casques, Capots, Pelerines, Gants, Raquettes et Souliers mous, etc.
A. L. C. DUGAL, 15 RUE N.-DAME, QUÉBEC

VANDRY & MATTE
PLOMBIERS

Chauffage à eau chaude et à la vapeur
Éclairage au gaz et à l'électricité

Rue St-Jean
QUEBEC.

ROBITAILLE & PIGHER

IMPORTATEURS DE

Ferronneries

Poèles de cuisine, Articles pour maison en granit, Peinture, Vitres, Coutellerie, Etc.

161-165 Rue St-Jean, Québec
(En face du Marché Montcalm)

Hector Lamontagne & Cie
MONTREAL

Marchands de Cuir, fabricants de Harnais, d'Empeignes et de Bottes Sauvages, tiennent un entrepôt à Québec et sont représentés ici par M. J. M. DORE.

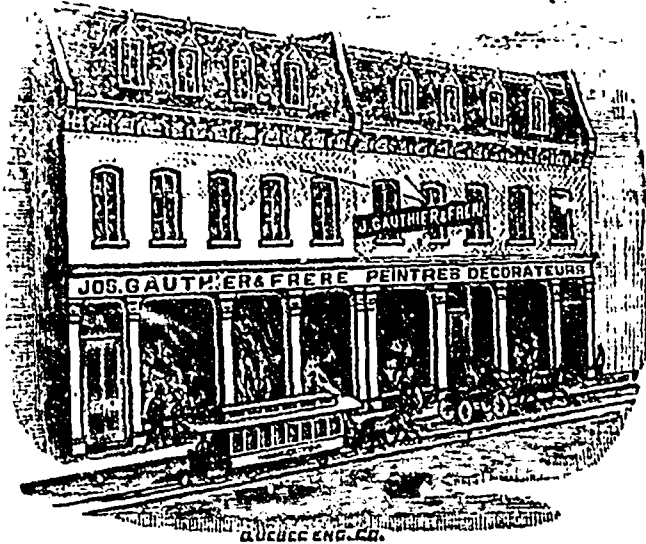
Nous conseillons fortement à Messieurs les marchands de la campagne de visiter cette salle d'échantillons. Ils trouveront là ce qu'il y a de mieux en ce qui concerne le commerce de cuir et la fabrication de harnais et de bottes sauvages.

Tous seront convaincus de l'immense avantage qu'il y a de faire ses achats dans les maisons de commerce en gros à cause du choix varié des marchandises et de la différence des prix avec le détail.

Cette maison possède l'assortiment le plus considérable et le plus complet de la Faïssance du Canada. D'ailleurs, elle est bien connue et sa renommée s'étend d'un bout à l'autre du Dominion.

Une visite est sollicitée au

No 147 rue St-Paul, Québec
Vis-à-vis les bureaux J.-B. Renaud & Cie



JOS. GAUTHIER & FRÈRE

Peintres-Decorateurs

290, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

— 000 —

Marchands de PAPIERS-TENTURES (tapisseries), PEINTURES, HUILES, VERNIS, Etc., Etc.

Grand assortiment de VERRES COLORIÉS de toutes nuances et dessins pour églises et résidences privées.

O. PICARD.

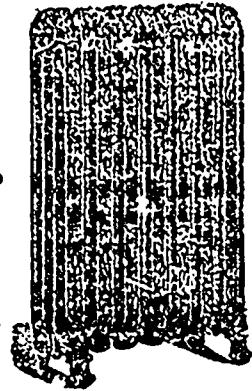
A. PICARD.

O. PICARD & FILS

PLOMBIERS, GAZIERS,
FERBLANTIERS, ETC.

Poseurs d'Appareils de chauffage

A
air
chaud,
à
eau
chaude



et à
la
vapeur

Pose d'Appareils Electriques
les plus perfectionnés et
les plus modernes

INSTALLATION DE
SONNETTES ELECTRIQUES

— 100 —
RUE SAINT-JEAN
QUEBEC.

BLOC RICHELIEU : NOS. 51, 53, 55 ET 57 RUE DALHOUSIE

et Nos 13 et 15 rue des Sœurs

JOS. HAMEL & CIE

Importateurs en gros de

Marchandises Françaises,

Anglaises, Américaines

et allemandes

QUEBEC.

(MAISON DE CONFIANCE) fondée en 1875

E Roumilhac

IMPORTATEUR

17-19, rue St-Jean, Québec

VINS DE BORDEAUX
ET DE BOURGOGNE,
CONSERVES ALIMENTAIRES,
DENRÉES COLONIALES.

Seul représentant à Québec des maisons

Guillaume Mallaud, St-Même Cognac,
Eaux-de-vie fines de Cognac,
A. Bosc & Cie, Bordeaux,
Huile d'olive doublement clarifiée.

mentation : Quand on a déjà tiré du vin des raisins secs, il n'y reste plus, ou à peu près plus d'alcool. L'orateur reprend la question de la consommation familiale ; on a toujours prétendu qu'on ne voulait pas viser cette consommation."

— x : ÷ : x —

LES COLPORTEURS

Dans notre dernier numéro, nous désignons aux autorités la plaie du colporteur, le cancrelat la plupart du temps juif de nation, qui échappe aux décrets ordinaires du fisc, et cause un si grand tort au commerce régulier.

Il y a longtemps que l'on gémit d'un état de choses qui ne fait qu'aggraver.

L'article suivant que nous trouvons dans l'*Echo des Bois-Francis* corrobore entièrement notre manière de voir à ce sujet, et nous nous empressons de lui donner l'hospitalité :

"Certains journaux ont déjà mis les populations en garde contre les colporteurs étrangers qui exploitent nos campagnes, le plus souvent sans même avoir de licence.

" Craignant sans doute les jours de chômage qui peuvent arriver avec la mauvaise saison, ces individus sont depuis quelques jours plus actifs et plus nombreux. C'est maintenant par caravanes qu'ils promènent à travers nos campagnes, avec leur mine débraillée, leur propreté douteuse, leur honnêteté et leur moralité problématiques.

" Il serait pourtant bien temps de s'occuper de ces gens-là, qui, outre la concurrence ruineuse qu'ils font au commerce régulier et honnête, se permettent trop souvent d'exercer certaines petites industries, bien profitables à eux, mais bien désagréables pour les populations.

" Il n'est pas de paroisses maintenant où l'on n'ait à citer quelques escroqueries, quelque vol ou autre exploit pire encore commis par ces messieurs, juifs pour la plupart.

" Enrichis et enhardis par l'impunité, quelques-uns de ces individus ont déjà commencé à opérer dans nos campagnes sur une plus haute échelle ; dans les " lignes spéciales," pour nous servir de l'argot du commerce.

" Il n'y a pas bien longtemps, par exemple, un étranger bien mis, se donnant les titres pompeux d'oculiste, de professeur d'optique, offrait en vente dans les localités éloignées des centres, au prix exorbitant de 4, 5 et 6 piastres, des lunettes, lorgnons, etc., que le premier bouffon venu détaillait à 30 sous.

" Grâce à la bonne foi, à la crédulité des gens et à son talent de hâbleur, le " professeur faisait de bonnes affaires.

" Un mois après le passage de ce dernier, un second " oculiste " changeait, moyennant finances, les articles fournis par le No 1, tout en traitant celui-ci d'es-croc et pis encore.

" Inutile d'ajouter que les deux compères étaient de connivence et s'entendaient comme larrons en foire.

" Nous pourrions nommer des paroisses où des sommes assez rondes, péniblement

gagnées par un dur labeur, ont été ainsi arrachées à de pauvres gens par trop crédules.

" Les " professeurs " n'ont pas été revus dans nos cantons dernièrement, nul doute qu'ils opèrent ailleurs, ou, qu'ayant amassé un joli pécule, ils pratiquent l'escroquerie sur une plus haute échelle. Et, comme le laissait remarquer la semaine dernière un confère québécois, ces juifs allemands, arrivés chez nous gueux et pouilleux, continuent, grâce à notre apathie et à notre tolérance outrée, à s'élever dans l'échelle sociale jus-à ce qu'ils prennent le dessus des affaires dans la société et ensuite lui donnent le ton.

" Il faut enrayer ce mal ; il en est encore temps.

" Pas de pitié pour cette canaille. Si ces étrangers veulent vivre parmi nous, qu'ils exercent un métier honnête comme tout le monde.

" Les citoyens devraient secouer leur torpeur et dénoncer sans merci à la justice ces parasites partout où ils les trouveront ; et si les lois du pays sont insuffisantes pour nous en débarrasser et nous protéger, nos législateurs, démoins des efforts infructueux des citoyens, y pourvoient."

N. L.

— : o o o : —

AGRICULTURE

(Pour la Semaine Commerciale)

Le *Mail* de Topeka, Kansas, ayant offert un prix pour le meilleur essai qui serait écrit sur une carte-poste, accorda le prix à l'essai suivant :

" D'après mon expérience, une ferme, pour donner des profits, doit être tenue sur un plan de stricte économie dans tous ses départements, et réclame ce qui suit : s'étudier à faire l'ouvrage avec le moins de travail possible. Des bonnes clôtures rendent les animaux paisibles. Tenir ses instruments en bon état et à couvert. Ne pas perdre de fumier. S'étudier à donner le confort aux animaux, même au porc. Le bétail mal nourri trahit le caractère du maître. Ne laisser jamais mûrir les mauvaises herbes. Protéger les animaux faibles ; les forts se protégeront eux-mêmes. Un toit percé indique un plancher pourri. Ce n'est pas sur les bancs d'un magasin qu'on trouve des richesses. Nettoyer les coins des clôtures. Le gaspillage engendre le besoin, et le besoin le mécontentement. Un porc ou un veau rabougri prèdit des pertes de temps et de nourriture. Tenir ses harnais en ordre et bien huilés. Moudre la nourriture de grains, c'est économiser. On perd assez sur le foin et les autres récoltes pour payer une grange en dix ans. Terre labourée en août et septembre est la mieux préparée pour le printemps. Les chevaux doivent boire le matin avant de manger. Encourager l'industrie domestique et n'ayez crainte pour l'avenir."

— o o o o —

Les Russes sont en train de construire un grand chemin de fer à travers l'Asie, jusqu'au Pacifique. Il y en a déjà 2,200 milles de construits, au coût moyen de \$44,000 par mille, et au prix de difficultés énormes.

HISTOIRE DE LA PATATE

Il est aujourd'hui démontré d'une façon péremptoire que cette culture existait bien avant que Parmentier l'eût popularisée en France.

La pomme de terre croît spontanément au Pérou et au Chili, dans les Cordillères méridionales et dans les îles voisines. C'est surtout au Chili qu'on l'a retrouvée à l'état sauvage.

Des documents authentiques établissent qu'elle était cultivée dans l'Amérique du Sud, sur le littoral de l'Océan Pacifique, bien avant la conquête de l'Amérique (1492) par les Espagnols. Les premiers historiens du pays signalent la pomme de terre parmi les produits alimentaires d'un usage commun chez les Péruviens. Ils constatent l'existence de tubercules blancs, jaunes, rouges. Xarate Acosta, écrivain castillan, trésorier au Pérou en 1514, l'a décrite vers cette époque. D'Amérique elle s'est passée en Espagne, puis en Italie.

Certains auteurs affirment qu'Olivier de Serres, le patriarche de notre agriculture (1535-1619), l'a fait connaître comme plante fourragère. D'autres se demandent si la plante qu'il désigne sous le nom de cartouille est la pomme de terre ou le topinambour.

À la fin du seizième siècle, elle était connue en Italie sous le nom de *tartoulli* (truffe de terre). John Hawkins passe pour l'avoir importée de Santa-Fé en Irlande en 1586. Le naturaliste d'Arras, Charles de l'Écluse (Clusius), professeur à l'Académie de Leyde, en reçut en 1588 deux tubercules que le légat du pape avait donnés à un de ses amis. Il la cultiva et la décrivit dans une Histoire des plantes rares en disant que déjà on en recueillait assez en Italie pour en donner même aux cochons.

Ce végétal paraît, d'autre part, avoir été directement apporté de Virginie à Londres par l'amiral Drake, qui l'avait d'abord introduit dans les colonies anglaises de l'Amérique septentrionale. Enfin les Anglais se souviennent qu'en l'an 1623 il fut rapporté de nouveau de Virginie en Angleterre par sir Walter Raleigh, et qu'alors seulement il commença à se propager dans les Îles-Britanniques.

Suivant Humboldt, la culture s'en fait en grand depuis 1631 dans le Lancashire, depuis 1717 en Saxe, depuis 1728 en Écosse, depuis 1730 en Prusse. Mais d'après Thier, après la famine de 1771, elle se généralisa dans toute l'Allemagne.

Préconisée en France par Gaspard Bauhins, elle se propage rapidement, vers 1592, dans la Franche-Comté, les Vosges et la Bourgogne. Mais, bientôt après, elle subit, comme tant d'autres choses utiles, l'épreuve de la persécution. " At-tendu, porte un arrêt du Parlement de Besançon, que la pomme de terre est une substance pernicieuse et que son usage peut donner la lèpre, défense est faite, sous peine d'une amende arbitraire, de la cultiver dans le territoire de Salins."

En Lorraine, dans le ressort du parlement de Nancy, on voit que la pomme de terre est soumise à la dime due en vertu d'une ordonnance du duc Léopold, du 4 mars 1719. Bertrand de Rosière, avocat au parlement, démontra qu'avant 1740 la communauté de Voultron-Haut (Meuse)

L. G. CHABOT

RELIEUR et REGLEUR

34 Cote Lamontagne, Quebec

CET ETABLISSEMENT, quoique récemment fondé, est déjà l'un des plus encouragés, grâce à des prix modérés et à la satisfaction donnée au public en faisant de l'ouvrage de première classe.

Toute commande sera exécutée promptement à des prix défiant toute concurrence

UNE VISITE est sollicitée de s'adresser à nos prix.

Venant d'être reçu

300 MONTRES à remontoir, avec remise à l'heure au pendent, et cadrans en vrai émail, aiguilles de secondes, etc., avec boîtes en nickel, enfin une montre très élégante et très bonne, qui indiquera le temps juste, garantie, POUR \$2.00

Aucune raison quelconque de se passer de montres à un tel prix.

M. Duquet sollicite la visite de tous ceux qui désirent acheter quelque chose dans sa ligne avant d'aller ailleurs, afin de juger de la différence des prix, et de la quantité et qualité des objets, et il se propose de réduire son immense assortiment en le vendant à des prix qui défient toute concurrence.

Grand choix de nouveautés pour cadeaux de noces et de fêtes.

CYR. DUQUET,

3 rue St-Jean, Haute Ville, Quebec.

B. LEONARD

Papiers de toutes les langues et américaines

Peinture en bâtiments et

Le trage d'enseignes

Peintures, Huile, Glaces

Matériaux pour artistes

Stores et Gardes-soleils pour

fenêtres

Rouleaux à ressort pour fenêtres

53, RUE ST-JEAN
HAUTE-VILLE, QUEBEC

THIBAudeau FRERES & Co

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE
QUEBEC

Branches: Thibaudeau, Bros & Co, Montréal.
Thibaudeau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE

BOIS DE CONSTRUCTION

— ESCOMPTÉ DES —

Rues Colomb et Voltigeurs

St-Roch

Assortiment complet de tous les bois de charpente et de menuiserie du marché. Bois choisis. Conditions libérales.

AUX AMATEURS DE

GIGARES DE BON GOUT

FUMEZ LE

PRINCIPI

Cigare de la Havane fait à la main

cultivait la pomme de terre et qu'elle fut dispensée de la dîme.

En 1761, Duhamel en conseilla vivement la culture, des plus utiles. Turgot se fait délivrer par la Faculté de médecine un certificat constatant que la pomme de terre est un aliment substantiel et sain. Grâce aux encouragements de l'illustre ministre, on se met à la cultiver en plein champ dans le Limousin et l'Anjou. En 1765, Mgr du Barral, évêque de Castres, en distribue aux curés de son diocèse et leur enseigne la manière de la cultiver. Enfin, en 1778, Parmentier entreprit son œuvre de vulgarisation que tout le monde connaît.

— ::::ofo::: —

LES PROVERBES DU BONHOMME RICHARD

PAR BENJAMIN FRANKLIN.

(Suite)

Peut être ceux qui se sont ruinés avaient-ils hérité d'une petite fortune, mais sans savoir comment on la gagne. Ils se disaient : " Il fait jour, il ne fera jamais nuit." Une petite dépense, sur une fortune comme la mienne, est chose insignifiante. Les enfants et les fous s'imaginent que vingt francs et vingt ans ne peuvent jamais finir. Mais, " a force de prendre dans la huche, sans y rien mettre, on en trouve bientôt le fond," comme dit le bonhomme Richard. Et, " quand le puits est à sec, on connaît tout le prix de l'eau." S'ils avaient écouté l'avis du bonhomme, ils l'auraient su plus tôt. " Voulez-vous savoir, mon ami, le prix de l'argent, essayez d'en emprunter ; qui cherche un prêteur, cherche un crève-cœur," comme le dit le bonhomme Richard. Autant en arrive à celui qui prête à certaines gens, quand il veut ravoir son argent.

Ce n'est pas tout, le bonhomme Richard dit encore : " L'orgueil de la parure est une malédiction ; avant de consulter ta fantaisie, consulte ta bourse. L'orgueil est un mendiant qui crie aussi haut que le besoin, et qui est bien plus insatiable." Si vous avez acheté une jolie chose, il vous en faudra dix autres pour que rien ne jure. Mais, dit le bonhomme Richard, " il est plus aisé de réprimer la première fantaisie que de satisfaire toutes celles qui viennent après." Le pauvre qui veut singer le riche est aussi fou que la grenouille qui s'enfle pour devenir aussi grosse que le bœuf. " Les grands vaisseaux peuvent se parader en pleine mer ; mais les petits bateaux doivent côtoyer le rivage." " Les folies de l'orgueil sont bientôt punies ; car, comme dit le bonhomme Richard, " l'orgueil qui dine de vanité soupe de mépris. L'orgueil déjeune avec l'abondance, dine avec la pauvreté et soupe avec la honte." Et, après tout, que retire-t-on de cet orgueil de parasite, pour lequel on risque tant, on souffre tant ? Il ne peut donner la santé, ni adoucir la peine, il n'augmente pas notre mérite ; il excite l'envie, il accélère la ruine. Qu'est-ce qu'un papillon ? Ce n'est tout au plus qu'une chenille habillée, et voilà ce qu'est le petit-maitre.

Quelle folie de s'endetter pour ces superfluités ?

Aux termes de vente, on nous offre

six mois de crédit ; peut-être est-ce cet avantage qui a engagé quelques uns de nous à venir ici. On n'a pas d'argent comptant, mais on espère se faire beau sans rien déboursier. Hélas ! en vous endettant, songez-vous bien à ce que vous faites ? Vous donnez à autrui des droits sur votre liberté. Si vous ne pouvez payer à l'échéance, vous rougirez de voir votre créancier ; vous ne lui parlerez qu'avec crainte ; vous vous abaissez à vous excuser auprès de lui d'une manière humiliante ; peu à peu, vous perdez votre franchise, vous vous avilirez jusqu'au mensonge ; car " mentir est la seconde faute, la première est de s'endetter," comme le dit le bonhomme Richard. Et encore : " La dette porte en groupe le mensonge." Un citoyen d'un pays libre ne devrait jamais rougir ni appréhender de voir ou d'affronter homme qui vive ; mais souvent la pauvreté ôte tout courage et toute vertu. " Il est difficile qu'un sac vile se tienne debout."

Que penseriez-vous d'un prince ou d'un gouvernement qui rendrait un édit pour vous défendre de vous habiller comme des messieurs et des dames, et cela sous peine de prison et de servitude ? Ne diriez-vous pas que vous êtes nés libres, que vous avez le droit de vous habiller comme bon vous semble ; qu'un pareil édit est un attentat à vos privilèges ; qu'un pareil gouvernement est tyrannique ? Et cependant, quand vous vous endettez pour vous parer, vous vous soumettez volontairement à cette tyrannie. Votre créancier aura le droit de vous priver de votre liberté, suivant son bon plaisir, en vous tenant en prison jusqu'à ce que vous soyez en état de le payer (1).

(La suite au prochain numéro)

Le puissant projecteur qui a fait l'admiration des visiteurs de l'Exposition de Chicago l'an dernier, et qui est ensuite allé à l'exposition de San Francisco, est maintenant installé à Mount Lowe, Californie. On estime que les rayons de cette merveilleuse lumière d'horizon sont visibles à une distance de 200 milles, quand le temps est clair.

NOTE SPECIALE

La maison Laporte, Martin & Co, de Montréal, reçoit actuellement ses importations d'automne, parmi lesquelles figurent leurs célèbres "Cognacs P Richard."

La demande de ces produits a été telle, depuis quelque temps, que MM. Laporte, Martin & Co ont dû renouveler leur commande pour ne pas manquer de stock durant cette saison.

Nous conseillons aux connaisseurs et aux intéressés de leur donner un coup d'essai, convaincus d'avance qu'ils seront satisfaits tant du prix que de la qualité de ces produits.

La maison a aussi reçu une partie de leur importation de figues, raisin Sultana, etc., qu'ils offrent à des conditions très avantageuses

— x : x : x —

(1) Franklin fait allusion ici à la contrainte par corps et à l'emprisonnement pour dettes.

RETAILLES ET COUPONS

Le marché de Halifax est encombré de poisson sec venant de Terre-Neuve et de Labrador et les prix sont bas. La morue sèche se vend actuellement de \$3.75 à \$4.00, tandis qu'elle valait jusqu'à \$5 à pareille époque l'an dernier. Mais la pêche d'automne ayant manqué complètement, la hausse ne saurait tarder à se produire.

Sir John Lubbock présidait récemment le premier congrès de l'Institut International de Sociologie à Paris.

Dans son adresse d'ouverture, il a vivement déploré le militarisme qui est en train de ruiner l'Europe continentale, et recommandé l'arbitrage entre les nations comme dans les conflits entre le capital et le travail.

Sir John a dit que la diffusion de l'éducation a diminué le crime en Angleterre. Le *Temps* est tout surpris de cette assertion, car il est constaté que l'éducation a produit un effet tout contraire en France.

Cette apparente contradiction a été vite expliquée. C'est qu'en France l'éducation est purement intellectuelle et que l'âme est déplorablement négligée; tandis qu'en Angleterre l'entraînement moral est de rigueur.

L'inventeur des allumettes chimiques est encore de ce monde. C'est un Hongrois du nom de Irianyi. En 1835, étudiant de 19 ans, à la suite d'un cours de chimie où le professeur avait fait la démonstration de la réaction produite par le frottement du peroxyde de plomb avec le soufre, il s'étréit enfermé chez lui pendant plusieurs jours, pour expérimenter avec du phosphore. Quand ses camarades le virent revenir parmi eux, il avait ses poches pleines de fendilles de bois phosphoré qu'il faisait flamber en les frottant sur les murs. Il vendit son invention à un marchand du nom de Romer.

Il suffit d'une livre de liège pour faire flotter un homme de taille ordinaire dans l'eau.

La statistique enseigne que le nombre d'enfants qui meurent de la diphtérie est de 240 par 10,000, et les savants prétendent qu'avec le sérum antidiphtérique découvert par le Dr Behring en Allemagne et employé avec tant de succès par le Dr Roux en France, cette proportion peut être réduite d'un gros tiers.

Dans un grand hôpital de Berlin où il était mort 25 enfants sur un total de 72 cas, sur 68 cas traités au sérum dans les deux premiers jours de maladie, deux seulement ont été fatals.

A Toronto l'autre jour, le juge Boyd a décidé qu'un locataire tenu par son bail à tenir la maison en bon état est obligé d'y laisser tous les objets qui y ont été fixés pendant la durée du bail, c'est-à-dire les tablettes, accessoires de bureau, estrades, gazeliers, glaces, cuivrés de fenêtres, auvents etc. Il faudra une nouvelle législation pour corriger cette frasque de la loi civile d'Ontario.

Notre bon vieux code civil du Bas-Canada est à l'abri de ces absurdes interprétations.

NOUS AVONS REÇU

12 CAISSES D'ARTICLES DE FANTAISIE

Consistant en POUPÉES, JOUETS de toutes sortes Etc, Etc., pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

BOISSEAU & BELAND

Il se fait un grand commerce de pommes américaines et canadiennes en Europe cet Automne. Ce fruit a manqué en Angleterre cette année, et le produit américain passe d'ailleurs pour être supérieur à la pomme anglaise. Les prix anglais étaient récemment cotés à Liverpool 12 à 14 chelins pour Baldwins, ce qui représente \$1.90 le baril à bord des steamers. Tout porte à croire qu'il y a de l'avenir dans la culture des pommes au Canada.

Il se forme actuellement à Montréal une compagnie d'un nouveau genre: la société des actifs. Le but est d'acheter les stocks de faillites et de les écouler par des enchères hebdomadaires. Ces ventes se feront par petits lots, et non en bloc aux détaillants comme la chose se pratique actuellement. Les promoteurs de l'entreprise prétendent que dans neuf cas sur dix les stocks de faillite sont rachetés par les faillis eux-mêmes, qui les revendent ensuite à réduction, tuant à côté d'eux le commerce des marchands qui s'obstinent à payer cent cents dans la piastre. Les stocks achetés par la nouvelle compagnie seront enlevés des prémisses et transportés au siège d'affaires de la compagnie, où ils seront vendus. Le capital de la nouvelle compagnie est de \$200,000.

La maison Carrier, Lainé & Cie a livré la semaine dernière, à la Commission du Havre de Montréal, un grand dragueur, qui est sans contredit le plus beau, le plus fort qu'il y ait dans les eaux canadiennes. Il est nu par six engins doubles et construit à toute épreuve. La pièce maîtresse qui met la cuillère en mouvement ne pèse pas moins de 40,000 livres, et la cuillère elle-même 15,000.

La maison Carrier, Lainé & Cie s'était engagée à livrer de nouveau dragueur le 1er novembre et l'énorme machine a été en effet livrée au jour dit. L'exactitude est la règle de cette maison et l'une des causes qui contribuent à son étonnant succès.

MM. Carrier, Lainé & Cie ont apporté au nouveau dragueur plusieurs améliorations dont on attend les meilleurs résultats.

Nous apprenons avec plaisir que la même maison a obtenu un autre contrat important: la construction d'un dragueur de mêmes dimensions que le No 3, mais tout en acier, dont la coque sera construite sur le principe des vaisseaux océaniques, afin de pouvoir travailler en eau salée.

La maison Carrier, Lainé & Cie donne actuellement de l'emploi à 250 ouvriers, qu'elle espère bien pouvoir occuper tout l'hiver.

Les travaux gigantesques destinés à transporter la force motrice des chutes du Niagara à Buffalo, distance de 22 milles, achèvent. A Buffalo, on parle d'en célébrer le parachèvement par un grand carnaval. On a construit un tunnel hydraulique de Port Day au-dessus des chutes jusqu'au pied du rocher par dessous le nouveau pont de suspension. La première turbine de 5000 chevaux-forces est livrée, ainsi que le générateur de même force, système Tesla, qu'elle doit actionner. Tout un grand village, portant le nom d'Echotah, a déjà surgi autour des usines.

On y construit de grandes usines d'aluminium, qui emploieront à elles seules 10,000 chevaux-forces. Le courant sera porté à Buffalo par des fils aériens sur poteaux d'acier enfoncés profondément dans le ciment.

Les moindres détails de cette entreprise sont intéressants à suivre pour Québec, qui se trouve encore dans de bien meilleures conditions que Buffalo pour résoudre le problème de la transmission de la force motrice à distance. Notre ville n'est séparée de la chute du Montmorency que par 8 milles, qui sont déjà garnis de fils électriques nous apportant l'éclairage.

POSTE DE COMMERCE A VENDRE

MM. Brunet, Laurent & Cie, abandonnant les affaires au 1er février prochain, offrent maintenant en vente leur magnifique propriété. Ces messieurs seraient disposés à louer leur magasin à un syndicat ou toute personne qui achèterait leur fonds de commerce. Pour plus d'informations, s'adresser aux propriétaires ou au notaire BOILEY.

BRUNET, LAURENT & CIE.

LE "Marché Français"

Journal quotidien Commercial, Agricole et Maritime

6, place du Louvre, Paris

Indépendamment de sa spécialité pour les grains et farines, qui en fait un journal unique dans cette partie, le *Marché Français* renseigne sur les sucres, huiles, pétroles, vins, alcools, viandes, bestiaux, café, riz, laines, cotons, féculs, pommes de terre, fourrages, légumes secs et tous autres produits.

Sept numéros par semaine
On s'abonne aussi à 1, 2 ou 3 numéros au choix

CHAPUT Freres

Maison fondée en 1883

10--PLACE D'ARMES--10
MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux. Renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les maisons de commerce et d'industrie Canada.

QUÉBEC, 9 NOVEMBRE 1894

LA SEMAINE COMMERCIALE

Etranger.—Les élections qui se sont faites mardi dans 41 états de la république voisine ont été favorables au parti républicain. A New-York city en particulier, le renversement des cartes a été complet, la majorité démocratique de 75000 est remplacée par une majorité républicaine de 25,000. Ce changement extraordinaire est dû aux révélations scandaleuses qui se font actuellement devant une commission spéciale chargée de s'enquérir de certaines accusations portées contre les juges et la police. Le résultat est plutôt d'ordre moral qu'politique. La majorité dans le nouveau Congrès, qui entrera en fonctions le 4 mars prochain, sera républicaine; et l'on se demande avec quelque anxiété ce que va devenir le tarif adopté cette année. Ce tarif est très favorable au Canada. Jusqu'ici, on croit que la nouvelle chambre s'attachera sur-le-champ à la réforme des banques et du cours monétaire.

Le commerce de charbon est toujours dans une dépression complète. Il se vend \$3.00 la tonne dans le port de New-York. Les détenteurs ne comptent plus que sur un hiver rigoureux pour relever les prix.

Un autre commerce bien abattu aux Etats-Unis, c'est celui des laines.

En Europe, une industrie qui se plaint beaucoup, c'est la fabrication du papier. Les fabricants du continent se sont réunis pour étudier la question.

LES FAILLITES DE LA SEMAINE

	Ont.	Qué.	Aut prov.	Total	1893
2 nov.	23	20	2	50	25
25 oct.	17	24	11	52	44
18 "	15	20	8	43	29
11 "	18	15	10	43	42
4 "	20	7	2	29	44
27 sept.	21	13	13	55	36
20 "	18	17	13	48	40
13 "	10	14	11	44	38

Aux Etats-Unis, le nombre des faillites a été de 249 contre 358 l'an dernier, somme correspondante.

LA SEMAINE A QUÉBEC

Québec, 9 nov. 1894.

Le commencement de novembre est ordinairement une grosse époque d'échéances. En général, ces échéances ont été bien honorées, et les rentrées de fonds se font assez facilement.

Dans plusieurs genres de commerce, la semaine a été remarquablement active. Nous devons cela au beau temps sec qu'il fait depuis la fin d'octobre et à l'approche de la clôture de la navigation. Pour plus d'un poste d'en bas, ce sont les dernières goélettes de la saison qui prennent leur chargement dans le port. On s'approvisionne à la hâte.

Il n'y a pas de changements dans les prix des chaussures, ni du cuir. Notons les principaux observés ailleurs.

Fruits.—Les citrons de Floride commencent à arriver, ils valent \$4.50 la boîte; les oranges de Floride ont un peu baissé; elles varient de \$3.50 à \$4.00. Les atocas valent \$6 à \$7 le baril.

Le raisin de Malaga au quart est coté \$5.50. Les pommes évaporées, 9c. la livre. La pêche canadienne est disparue; celle de Californie vaut 90c. la boîte. Il y a hausse sur les raisins frais, le Tokai vaut \$3.50, le Concord 3½ à 4c., le Rogers 5 cents.

Grains et farines.—Notons: orge ordinaire de 55 à 60c. les 48 lbs.; le blé d'Inde 75c.; la farine forte à levain \$1.70 à 1.80; la fine \$1.20 à 1.75.

Poissons.—L'unique correction à nos cotations de la page 23 est une hausse de 1c. la lb. sur l'anguille, qui vaut maintenant 6 à 6½c.; l'huile de morue a baissé à 28 et 30 cts.

Produits.—La dernière circulaire reçue de Liverpool par M. O. Jacques, commerçant au marché Finlay, annonce une baisse de 1 shilling par cent livres sur le meilleur fromage américain et canadien, qui se vend là-bas de 471 à 491 (\$10.13 et \$10.56). Le beurre est un peu plus en demande, et les dernières cotations en Angleterre sont: Beurre de choix du Danemark 111½ à 116½ (\$23.92 à \$25.99); le crémier canadien 96½ à 104½ (\$20.70 à \$22.42); le crémier d'Irlande 108½ à 110½ (\$23.28 à \$23.70). Les œufs sont plus chers: Irlande, 9½ à 9¾ (\$2.16 à \$2.27 les dix douzaines); Continent, 6½ à 8½ (\$1.65 à \$1.93); œufs d'Ontario, 8½ à 8¾ (\$1.93 à \$2.09).

À Québec, les œufs sont achetés en gros pour 16 à 17 cents, et le fromage 9½ à 9¾ c. Le lard a baissé de 7 et 7½ c. à 5½ et 6½. Les patates sont à la baisse.

Nouveautés.—On nous signale une amélioration notable dans les recouvrements. Pour les ventes, le changement n'a pas été appréciable par comparaison avec la semaine précédente. Les acheteurs sont très circonspects et ne s'approvisionnent qu'en petites quantités. Les voyageurs de commerce sont pour la plupart rentrés, pour se remettre sur la route le lendemain de Noël.

Provisions.—Semaine très active. La collection est assez bonne mais faisse encore à désirer.

Epiceries.—L'activité s'est surtout fait sentir ici, ainsi que dans les provisions et la ferronnerie. Les rentrées se sont assez fidèlement opérées, et les mémoires reçus de la campagne sont très chargés. L'unique changement signalé est une hausse de 1 cent sur l'huile de pétrole: elle vaut 12½ cts. Mais on attend avec impatience l'adoption du traité franco-canadien au Parlement français. Le traité vient d'être recommandé par la Commission. Quand la Chambre l'aura ratifié, un bon nombre d'articles seront affectés sur le champ. Mentionnons d'une part les produits français: abolition de la surtaxe de 30 p. c. sur les vins; réduction de moitié sur les savons de Marseille, qui valent actuellement 2 cts. à lb.; réduction du tiers sur les amandes, noix et prunaux sur lesquels le droit actuel varie de 1c. à 3 cts. la livre. En retour, la France admettra au bénéfice de son tarif minimum les produits suivants de provenance canadienne: conserves de viandes, lait concentré, poissons d'eau douce, anguilles, poissons conservés au naturel, haricots et langoustes, pommes et poires, fruits conservés, bois de construction bruts ou sciés, pavés en bois, merrains, pulpe de bois, extraits de noyer et tannins, papiers communs, peaux préparées, chaussures, meubles, lames de

parquet en sapin ou bois tendre, bâtiments de mer en bois.

Dernières nouvelles.—La Banque Union vient d'ouvrir une succursale à Virden, Manitoba.—Pendant le mois d'octobre, 141 colons ont pris des terres au Lac St-Jean.—La lumière électrique fait des progrès à Québec; de nouvelles machines génératrices temporaires viennent d'être installées dans les usines du Sault Montmorency, en attendant d'autres plus puissantes et plus modernes qui viendront des Etats-Unis au printemps. Avant longtemps, la ville recouvrera par fils de métal, non seulement la lumière, mais la force motrice et la chaleur. Québec se prête mieux que tout autre ville du continent peut-être à l'application de l'électricité. L'usage des lampes incandescentes se répand beaucoup dans les magasins et les familles; on en pose actuellement 400 dans l'église de St-Roch. La lumière électrique ménagée par un compteur comme le gaz ne coûte guère plus, nous dit-on, que l'huile de charbon; c'est l'installation seule qui est encore un peu dispendieuse.

Bulletin des faillites.—Cette semaine, on compte cinq faillites nouvelles dans le district.

Jean Lortie, Québec, chaussures, a suspendu ses paiements.

Mme V. Goulet, modiste, Québec, en difficultés.

Alphonse Bernier, Cap St-Ignace, magasin général, a suspendu ses paiements. Actif \$6,600; passif \$3,300 approximativement. Les créanciers font faire l'inventaire.

E. T. Nesbitt, Québec, constructeur, a commencé à 10c. dans la piastre sur les trois derniers paiements d'une extension de temps qu'il avait obtenue il y a quelques mois. Il paie 5 p. c. comptant, la balance en mai 1895.

T. Ross, Amqui, magasin général, a composé à 60 cents dans la piastre, à 3, 6, 9 et 12 mois.

8 nov.—L. N. Allaire, Québec, assemblée mercredi, stock vendu à 40c. dans la piastre à L. A. Hudon, conducteur de malles. Les propriétés seront vendues par le shérif.

A. Dessyva, Québec, stock vendu à 68½ cts. à C. Veilleux, Québec-sud. Machines et machineries, 36½ cts. à G. Pochette. Crédits à A. Guilmault de Montréal, à 39½ cts. dans la piastre. Roulant vendu à Félix Guillet à 40 cts. Montant réalisé \$8,900. L'inventaire s'élevait à \$26,520.60.

Nouvelle société.—Jos Paquet & Cie, bouchers, Québec.

Nouveau magasin.—John Warren, Malbaie, ouvre magasin général.

Si vous Toussez
PRENEZ LE
BAUME
RHUMAL

En vente partout
25 Cts la Bouteille

COURS ET STOCKS

COURS STERLING

New-York, 9 nov., 11 h. a. m. — A vue, 4.88 1/2.
Soixante jours, 4.87 1/2

Bourse de Montréal

Montréal, 9 nov. 1894.

Canadian Pacific Railway, 63 à 62 3/4
Ventes, 10 à 63; 100 à 62 3/4; 103 à 62 3/4;
100 à 62 3/4
Duluth Com., 4 à 3 1/2
Duluth Preferred, 8 1/2 offert
Commercial Cable Company, 144 1/2 à 144.
Ventes, 60 à 144 1/2; 25 à 144 1/2
Montreal Telegraph Company, 15 1/2 à 15 1/2
Ventes, 117 à 15 1/2
Richelieu & Ontario Nav. Co., 86 à 84 1/2
Montreal Street Railway, 159 1/2 à 158
Ventes, 75 à 158 1/2; 75 à 159; 25 à 158 1/2; 50
à 159; 50 à 159
Montreal Gas Company, 189 à 188 1/2
Ventes, 75 à 188 1/2; 59 à 189
Bell Telephone Company, 155 à 151
Vente, 10 à 155
Royal Electric Light Company, 140 à 132
Bank of Montreal, 226 à 22 1/2
Quebec Bank, 131 à 10
Ontario Bank, 112 à 109
Banque du Peuple, 127 à 124
McLison's Bank, 165 offert
Bank of Toronto, 260 à 257
Banque Jacques-Cartier, 117 1/2 demandé.
Merchants Bank, 168 à 167
Merchants Bank of Halifax, 151 offert
Banque Nationale, 60 à 54 1/2
Eastern Townships Bank, 140 demandé.
Union Bank, 163 offert
Bank of Commerce, 140 à 139 1/2
Vente, 50 à 129 1/2
Imperial Bank, 187 à 184 1/2
North-West Land Company, 60 demandé
Montreal Cotton Company, 129 demandé
Canada Colored Cotton Company, 65 à 61
Dominion Cotton Company, 105 à 95.

Bourse de New-York

New-York 9 nov. 1894.

American Ex., 111 1/2
Atchafson, 6 1/2
C. B. & Q., 75 1/2
Canada Pacific, 62 1/2
Canada Southern, 50 à 47
Delaware & Hudson, 125
Delaware & Lackawana, 158
L. & N., 55 1/2
Laf. Shore, 133 1/2
Michigan Central, 60
Northern Pacific, 4 1/2
Northern Pacific, preferred, 18 3/4
North Western, 100 1/2
New-York Central, 99 1/2
Rock Island, 61 3/4
St-Paul, 61 1/2
St Paul preferred, 119 1/2
St-P. M. & M., 104
Union Pacific, 13 3/4
Western Union Telegraph, 87 1/2

MARCHÉ DE DÉTAIL DE QUÉBEC

Québec, 9 nov.

Bœuf, 1ère qual., p. 100 lbs \$9.00
" 2e " " 8.00
" 3e " " 6.00 à 7.00
" par livre 0.05 0.12
Veau, " 0.10 0.12
Mouton, " 0.08 0.10
Agneau du printemps . . . 3.00 4.00
Porc frais, par 100 lbs. . . 6.75 7.50
" par livre 0.12
Porc, salé, par baril 18.50 19.00
" par livre 0.12 0.12
Jambon, frais, par livre. . . 9.08 0.08 1/2
" fumé, " 0.10 0.13
Fleur, procédé cylindrique
Hungarian, par baril. 3.25 3.75
Extra, " 2.95 3.15
Forte à boulanger " 3.60 3.75
Extra du printemps, " 2.75 2.90
Superfine, " 2.50 0.00
Fine, " 2.60 2.80
Farine en poche, 98 lbs. . . 1.60 1.70
Farine d'avoine, par baril. 4.70 4.90
Blé d'Inde, blanc, " 3.00 3.10
" jaune, " 3.00 3.10

Saumon, No 1, brl 200 lbs. 14.50 15.00
" par livre 0.10 0.10
Morue verte, par baril . . . 4.00 4.25
" par livre 0.04 0.00
" par quintal 4.50 4.75
Huile de morue, par gallon. 0.34 0.35
Hareng Labrad., No 1, brl. 5.25 5.75
Volailles, par couple . . . 0.70 1.00
Poulets du printemps, p. c. 0.60 1.00
Dindes, par couple. 2.00 3.00
Bécassines 1.00
Perdrix 0.40 0.50
Canards noirs 0.75
Sarcelles 0.50
Patates (early rose) minot. 0.35 0.50
Avoine, par minot, 34 lbs. . 0.38 0.40
Beurre, salé, par livre. . . . 0.18 0.22
" frais, " 0.20 0.22
" pains, " 0.25 0.30
Fromage, par livre. 0.12 0.12 1/2
Œufs, par doz. 0.18 0.20
Foin, par 100 bottes 6.00 6.50
Paille, " 4.00 5.00
Bois, par corde (24 pieds) . 3.50 4.50
" " (3 pieds) 3.50 5.50

MOUVEMENT MARITIME

Partis pour Montréal

Dominion (s), Cross, Bristol, 1 nov.
Rosarian (s), Dunlop, Londres, 31 oct.
Sicilia (s), —, Hambourg, 31 oct.
Tritonia (s), Rollo, Glasgow, 2 nov.
Buenos Ayrean (s), Vipond, Glasgow, 31 oct.
Iona (s), Cummings, Shields, 1 nov.
Pomeranian (s), Stirratt, Glasgow, 31 oct.

Arrivés de Québec

Cito, Clausen, West Hartlepool, 30 oct.
Fram, Schauke, Liverpool, 2 nov.
Henrietta, Bull, Hartlepool, 2 nov.

Arrivés dans le port de Québec

2 nov — Goëlette Annette, Boudreau, Labrador, maître.
3 nov — SS Bonavista, Fraser, Sydney, Geo M Webster & Cie, pour Montréal, charbon.
— Parisian, Ritchie, Liverpool, 25 oct, v. Merville, Allan, Rae & Cie, 263 passagers et cargaison générale.
3 nov — SS Transit, —, Sydney, pour Montréal, charbon.
— Relief, Masson, Gaspé, etc., Ross & Cie, fret.
4 nov — SS Otter, Bernier, Pointe aux Esquimaux, A Fraser & Cie, passagers, poissons et huile.
— Freinona, Tai, Shields, Hy Fry & Cie, pour Montréal, cargaison générale.
— Loughrigg Holme, Millikan, Sydney, pour Montréal, charbon.
— Mersario, —, Sydney, pour Montréal, charbon.
5 nov — SS Oregon, Gibson, Liverpool, 26 oct, Wm M Macpherson, 104 passagers et cargaison générale.

ETAT COMPARATIF du nombre et du tonnage des vaisseaux océaniques arrivés dans notre port en 1893 et 1894 jusqu'à la date du 3 nov. :

Voiliers

1893—209 vaisseaux, 189,398 tonneaux
1894—191 " 163,297 "
Dim. 14 " 26,101 en moins

Avis de Faillite

IN RE

JEAN PLAMONDON,

Manufacturier de chaussures, Québec, INSOLVABLE

JEUDI le 15 courant, à 10 h. a. m., à la manufacture, rue Colomb, Québec, sera vendu à l'enchère en différents lots et à tant dans la plastre aux prix portés à l'inventaire, ce qui suit :

1er lot. Stock de cuir et chaussures finies et non finies et fournitures \$4702 75
2e lot. Machines, machineries, outillage etc. \$2286 10
Aménagement 142 50
— \$2123 60
3e lot. Cr dits de livres et billets suivant liste 1919 17
4e lot. Roulant, cheval, voitures etc. . . 147 00
5e lot. L'acquéreur à York en premier lieu et l'acquéreur des machines en second lieu aura l'avantage de prendre possession de l'établissement jusqu'au 1er mai 1895 au prix actuel des baux — s'il est refusé il sera mis à l'enchère.
6e lot. Stock de ferronnerie tenu sur la rue D'Argillon \$410 17
Aménagement 16 95
— \$457 12
7e lot. Crédits de livres au même lieu . . 108 35
8e lot. Le loyer du magasin rue D'Argillon sera mis à l'enchère et l'acquéreur du stock le refuse aux prix actuel du bail.
Le tout sera vendu à la manufacture rue Colomb. La vente est pour argent comptant. Et les enchères sur les 1er et 2e lots devront déposer en garantie entre les mains du curateur la somme de \$300 et \$100 sur les 3e et 6e lots.
La manufacture rue Colomb et le magasin rue D'Argillon seront ouverts lundi, mardi et mercredi P. M. pour inspection.

D. ARGAND,

Curateur.

Québec, 9 nov. 1894.

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

Farines, Grain, Lard, Poisson, Huile, etc.

QUÉBEC

Rues St-Paul, Bell et Leadenhall BASSE VILLE.

Pianos par excellence

(DE LA MAISON HORNHEIMER, ETABLIE 1840)

PIANOS

Steinway, Haines, Chickering, Everett, Nordheimer.

Aussi les célèbres orgues-ESTR. & KIMBALL. Toujours en main. PIANOS D'OCASION, termes faciles. Accords et réparations de première classe.

J. CLIFFORD & CIE

SEULS AGENTS

74 1/2, RUE ST-LOUIS, QUÉBEC

DUSSAULT & BARRY

QUÉBEC

AUX AMATEURS de BONS CIGARES

DEMANDEZ toujours nos marques, quand vous aurez besoin de bons cigares, et pour le prix que vous voudrez payer nous défions toute concurrence pour la qualité et le goût de nos marchandises.

LA NEVA, PRIMERO et GOLD CROWN se défilent à 10 cts.
GOLD STAR, WAS-COLUMBUS et LA DELICIA se défilent à 5 cts.

Ces premières marques sont manufacturées par nous seulement et font les délices des connaisseurs.

Manufacture : 197 rue Richelieu BUREAU : 30 RUE ST-JEAN, avec B. Houde & Cie, fabricants de tabac, Québec.

Nombre des steamers océaniques arrivés jusqu'à date et à la date correspondante l'un dernier :

Steamers océaniques

1893—387 steamers. 729,304 tonneaux.
1894—311 " " 729,446 "

Dim. 13 " 53,358 en moins

ETAT COMPARATIF du nombre et du tonnage des vaisseaux des Provinces Maritimes jusqu'à date et à la date correspondante l'un dernier.

Provinces Maritimes

1893—659 stern et voil. 323,653 tonn
1894—678 " " 354,073 "

Aug. 19 vaisseaux et 30,120 "

— : 0 : 0 : —

IMPORTATION ET EXPORTATION

Par Express

2 nov—Divers à G & O Hesse, do à P Plamondon, do à P Guilfoyle, do à M Hogan, do à Rochette & Cie, do à W A Marsh & Cie, do à G Seifert, do à E Lasfargues, do à M Buchanan, do à R Hardy, do à Riverside Mfg Co, do à J C Moore, do à Leclere & Sons, do à J Ritchie, do à Jobin & Cie, do à F Casgrain, do à J Verret, do à E Bossé, do à M Bélanger, do à C Duquet, do à J D King & Co, do à T Armand, do à F Carrel, do à M Campbell, do à Thibaudeau, Frères & Cie, do à Cie Chinic, do à A Leloup, do à Lemieux & Cie, do à A E Maguire, do à A Bélanger, do à E Montzambert, do à J A Meade, do à C Darveau.

6 nov—Divers à M Hogan, do à J E Livernois, do à J O Tilton, do à J Ritchie, do à P Ruel, do à Quebec Gas Co, do à C H Parent, do à F Beemer, do à T Newton, do à Richard & Cie, do à E Wurtele, do à J F Guay, do à E Smith, do à E Foley, do à Z Paquet, do à J Amyot, do à O Hudon, do à P Garneau & Cie, do à T Lyon, do à D Duchaine, do à J E Martineau, do à M Bressler, do à Pruneau & Cie, do à Wright & Cie, do à T Lyons, do à M Lane, do à J Hunt, do à W McWilliam, do à S Samson, do à J B Plamondon, do à M Vineberg, do à H & J Young, do à T M Newton, do à W A Marsh & Cie, do à Mechanic Supply Co, do à J D King & Cie.

Par chemin de fer

2 nov—Divers à W H Polley, do à F Kirouac & Sons, do à Carrier, Laine & Cie, do à O Picard & Son, do à W Doyle, do à A Forrest, do à Whitehead & Turner, do à H & J Young, do à Cie Chinic, do à W Doyle, do à Montm C M Co, do à Adams Shoe Co, do à D Rattray & Son, do à Noël & Dagueau, do à Myrand & Cie, do à W Doyle, do à Lemieux & Cie, do à E Paré, do à T J Moore & Cie, do à Montm E L Co, do à Whitehead & Turner, do à J E Walsh, do à J G Young, do à T Davidson & Cie, do à J Amyot & Cie, do à ordre, do à V Stewart, do à T Duchaine, do à J H Botterell & Cie, do à W A Marsh & Cie, do à Renaud & Cie, do à J Hamel & Cie, do à J A Bélanger.

6 nov—Divers à W A Marsh & Cie, do à J D King & Cie, do à Latimer & Legaré, do à J B Renaud, do à J S Langlois, do à Adams Shoe Co, do à H J Fisk

& Co, do à Montm E L Co, do à N Lemieux, do à Thibaudeau, Frères & Cie, do à J Amyot & Frère, do à Bradley & Cameron, do à J Lemesurier & Sons, do à W Doyle, do à W Jacques, do à J H Botterell, do à W H Polley, do à H Griffith, do à Reid, Craig & Co, do à Renaud & Cie, do à F Hawkins, do à P E Falardeau, do à A S Pfeiffer & Co, do à Carrier, Laine & Cie, do à P Mathie, do à Cie Chinic, do à S J Shaw & Cie, do à G Brosseau, do à Mechanics Supply Co, do à Dr Morn & Cie, do à J Watt & Scott, do à ordre.

EXPORTATIONS

10 oct—Par ss Teelin Head, Arthurs, Belfast—18,303 madriers d'épinette par Dobell, Beckett & Cie.

19 oct—Par barque Queen of the East, Sorensen, Londres—34,582 madriers d'épinette, 198 do bouts, 834 morceaux pin, par Price Bros (chargé à Tadoussac.)

18 oct—Par ss Laurentian, McDougall, Liverpool 915 caisses par E Fitch & Cie 63 do œufs par A Kirk & Cie. 91 do fromage par O Jacques. 3 do cuir par F Gardeau. 1 do par E Julien. 1 do fourures par C Pith. 4 boîtes mica par L H Chaperon. 1 caisse fourures par G R Renfrew & Cie. 1 caisse cuir par G Bresse & Cie. 4,290 meules fromage par J B Renaud & Cie. 8 ppts par Canadian Exp. Co. 11 do par Dominion Exp. Co.

— : 0 : 0 : 0 —

BULLETIN DES FAILLITES

QUEBEC

Blue Bonnets

W. H. Knapp, hôtelier, cession.

Danville

L N Bourgeois, mag. gen., cession.

D'Israeli

S E Adam, mag. gen., Lefavre & Taschereau nommé curateur.

East Hereford

A Chaloux, commerçant, Millier & Griffith, nommé curateur.

Montréal

Benoit & Cie., meublier, assemblée des créanciers le 6 courant.

Gaudry & Leclair, chaus., cession.

N Gauthier & Cie., entrepreneur, C Desmarteau nommé curateur.

Montreal Paper Mills Co., A L De-Martigny nommé curateur.

Frs. Brisson, jr, épicière, assemblée des créanciers le 9 nov.

W. V. Gordon & Cie, épicière, assemblée des créanciers le 7 nov.

Lanthier & Labelle, nouveautés, actif annoncé en vente le 8 nov.

J. P. Thériault, épicière, actif annoncé pour être vendu le 6 nov.

Brosseau, Frère & Cie, portes et fen., assemblée des créanciers le 12 courant.

Brosseau & Tremblay, p. et fen., dem. de cess. faite à J. B. Tremblay.

L. D. Richer, fotgeron, assemblée des créanciers le 19 courant.

Chs. Landry, manuf. de colliers, actif vendu.

De. B. Macdonald & Cie., demande de cession.

Perreault & Cie., fourniture, consentement de cession produit.

Québec

Jean Fortin, marchand général, Chicoutimi, cession le 5 nov. 1894, H. A. Bedard gard. provisoire, assemblée des créanciers le 19 nov. à 10 hrs. a. m.

Arth. Brousseau & Cie., nouveautés, offre de composer à 10 cts dans la piastre.

J A Hamel, pharmacien, H A Bedard nommé curateur.

Geo. Roy, tanneur, N Matto nommé gardien provisoire, assemblée des créanciers le 10 courant.

A Dassylva, actif vendu le 8 courant.

E. T. Nesbit, bois, compose à 10 cts dans la piastre.

Pierre Richard, épicière, stock vendu.

Pike River
L. A. H Hogle & Son, mag. gen., actif à être vendu.

St-Hyacinthe
J & N Choquette, voitures, composition.

St-Cyriae
Jos. Potvin, mag. gén., offre composition à 25 cts dans la piastre comptant.

Bryson
C. T. Urpain, mag. gén. assemblée des créanciers le 8 courant.

Chicoutimi
Boily & Claveau, mag. gén. Lefavre & Taschereau nommés curateurs.

Danville
L. N. Bourgeois, mag. gén. assemblée des créanciers le 17 courant.

ONTARIO

Alexander
Peter Bougie, épicière, cession à D. E. McIntyre.

Chatsworth
R. A. Green, quincailleur, stock ann. pour être vendu le 7 nov.

Etobicoke
James Congdon, cess. à J. Marshall.

London
James Gordon, bois, cession à A. Robinson.

New Dundee
C. L. Kaufman, filature, cession à C. A. Ott.

Orrillia
F. Tutton & Sons, mouleurs, cession à T. Goffatt.

Ottawa
Mathilda A. Porter, modiste, cession à Sam Bourne.

Port Elgin
A. Vaudrick, confiseur, actif annoncé pour être vendu le 14 courant.

Schomberg
Nelson Lloyd, épicière, cess. à B.F. Brown.

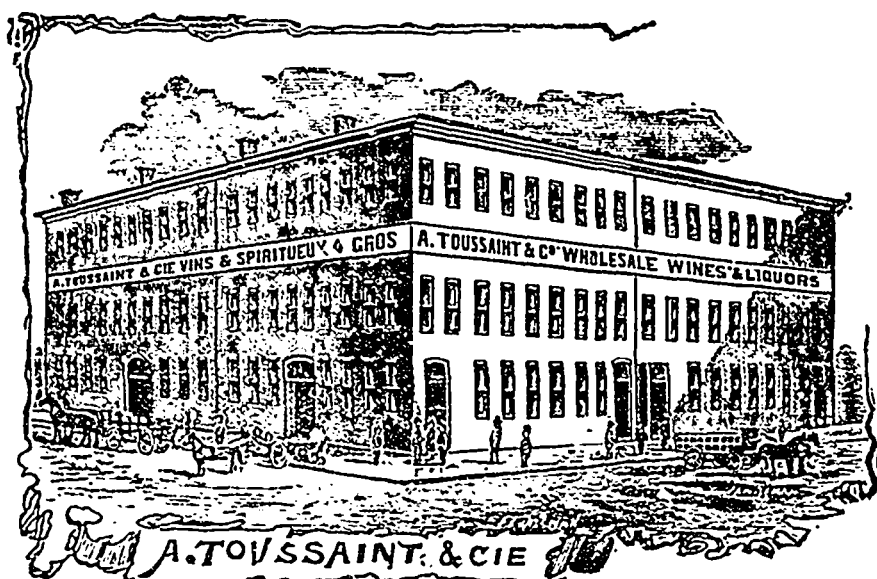
Thorndale
W. H. Salmon, magasin général, vendu à Salmon & Walker.

Toronto
Webber-Johnston Ftg Co, cession à J. T. Johnston. Ass. des cr. le 7 courant.

Windsor
J. M. Collier, voitures, cession à J. De Gurse.

NOUVELLE ECOSSE

Halifax
T. G. A. Wilson, chaussures, a effectué un compromis à 33½c.



A. Toussaint & Cie

Importateurs de

VINS ET SPIRITUEUX

UNE SPECIALITE

Fabrication de Vins Canadiens

M. Toussaint traverse en Europe deux fois par année pour se pourvoir sur les lieux mêmes de production.

40-42 Rue St-Paul

ET

111-113 Rue Dalhousie

BASSE-VILLE, QUÉBEC

COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulages

QUEBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,
Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

BOISVERT & ROBERGE

AGENTS MANUFACTURIERS

23, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, QUÉBEC

Représentant J. W. Kilgour & Co., manufacturiers de meubles, Beauharnois, P. Q.,

Arrangements spéciaux faits avec une grande fabrique de chaises du Canada.

Certaines variétés de chaises et de meubles en vente à 10 pour cent meilleur marché qu'auparavant.

Nous invitons les marchands de la ville et de la campagne à lire notre annonce et à s'en rappeler à l'occasion.

BOISVERT & ROBERGE.

J. A. LANGLAIS & FILS

LIBRAIRES-EDITEURS

Importateurs de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Allemagne, de Belgique et d'Italie

Nous vendons à des prix réduits. Il suffit de nous faire une visite à l'un ou à l'autre de nos magasins pour être convaincu que nous vendons à meilleur marché que n'importe quelle autre maison.

Desrosiers & Plamondon

PEINTRES-DECORATEURS

Décoration de maisons, posage de papiers-tentures, enseignes, peintures à l'eau, etc.

Spécialité des boiseries en chêne, etc. Derniers goûts et plus bas prix.

No. 317, RUE SAINT-PAUL, QUÉBEC

HOTEL CLARENDON

STYLE EUROPÉEN

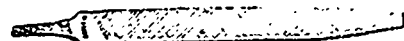
517 à 527 rue Tremont
BOSTON

E. N. Tessier - - propriétaire

Les chars allant à l'Est et à l'Ouest
passent à la porte.

LIMES ET RAPES "BEAVER"

(Marque garantie)



Fabriqués par la

"BEAVER FILE WORKS Co."

(Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC

Demandez le catalogue de nos prix.

James Perry

Manufacturier

D'AMEUBLEMENTS de salon et de chambre à
coucher, salles à dîner et de réception. Literie.
REPARATIONS de meubles, Matelas refaits,
Tapis cousus et posés, vieux tapis réparés.

FABRIQUE :

68 RUE ST-VALIER, QUÉBEC

PLAMONDON & CHASSE

MARCHANDS EN GROS

Viz: Biscuits, Grains de toute sorte, Farines
de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des
clients. Ble, Trèfle, Farines par char, Lard, Sain-
doux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie
et Bell's Lane, Québec

NAP. MATTE

Comptable, auditeur et liquidateur

Bureau - Bâtisse de la Banque
Nationale

No. 75 Rue St-Pierre, Québec

Spécialité

REGLEMENT DE FAILLITES

Hopewell

Hopewell Mfg Co, portes et fen. Actif ann. pour être vendu par soumission.

Lunenburg

A. G. Heisler, farine, etc., cession.

NOUVEAU-BRUNSWICK**Poquiock**

J. A. Scott, mag. gén., cession.

St-John

W. C. Gibson, bijoutier, offre comp. à 35 cts dans la pinstre.

COLOMBIE ANGLAISE**Victoria**

Succ. de G. L. Simpson, variétés, ass. des cr. tenue dans le but de fermer.

— 0:0:0:0 —

BUREAUX D'ENREGISTREMENT**ARTHABASKA**

Vente par Eugène Crépeau à la manufacture de meubles de Victoriaville, Ste-Victoire.

Vente par Rémi Bergeron à Zéphirin Bergeron, St-Christophe.

Donation par Edmond Lambert à Onésiphore Lambert, Bulstrode.

Vente par Dame Marie Pageau à J. A. Blondin, Arthabaskaville.

Bail par Adolphe Daveluy à Félix Hélie, Bulstrode.

Testament par Dame Adélaïde Fortier Fortier à Rodrigue Laroche, St-Christophe.

Vente par le comté d'Arthabaska à Cyrille Hébert, Tingwick.

BEAUCÉ

29 oct.—Vente par David Roy, fils à Fortunat Lacombe, St-François, \$550 à termes.

Donation par Téléph. Gosselin et ux. à Jules Gosselin, Forsyth, rente viagère.

Vente par Jean et Chs. Thibaudeau à Nap. Roy, St-François, \$330 à termes.

30 oct.—Vente par Louis Grondin à David Grondin, fils, St-Victor, rente viagère.

31 oct.—Obligations par Isidore Bisson à Ths. Dallaire, SS.-Ange, \$126 à 6 p. c.

Obligation par Cyrille Vachon à Jos. Vachon, St-Victor, \$200 à 7 p. c.

2 nov.—Vente par Augustin Bizier à Pierre Beilegarde, Shanly, \$600 à termes.

Obligation par Edward B. Haycock à W. E. C. Eustis, St-Georges et Jersey, \$5000.

Vente par Augustin Birzier à Pierre Gaboury, Shanley, \$500 à termes.

Vente par Joseph Veilleux à Edward B. Haycock, Jersey, \$40 comptant, droits de mines.

Vente par Pierre Roberge à Edward B. Haycock, Jersey, \$25 comptant, droits de mines.

Vente par David A. Young à Edward B. Haycock, Jersey, \$36 comptant, droits de mines.

3 nov.—Vente par Joseph Poirier à Paul Rancourt, St-George, \$600 à termes.

Vente par de Montarville Taschereau à Geo. Ls. Taschereau, Ste-Marie, \$125 comptant.

Obligation par Geo. Ls. Taschereau à de Montarville Taschereau, Ste-Marie, \$158 à 6 p. c.

Obligation par Maurice Veilleux à

Dame Fred. Morency, St-Marie, \$430 à 6 p. c.

Vente par Johanna Dwyer et al., à Geo. Drouin, SS.-Ange, \$1800 à termes.

Vente par Joseph Turmelle à Thomas Turmelle, SS.-Ange, \$500 à termes.

Donation par Jean Pouliot à Ls. Pouliot, Broughton.

Obligation par Edmond Rony à Louis Lessard, St-Elzéar, \$900 à 6 p. c.

Obligation par Joseph Nadeau à André Parent fils, St-Frédéric, \$100 à 6 p. c.

Obligation par Joseph Rancourt à Jean Ferland, St-George, \$250 à 6 p. c.

Obligation par Israël Pomerleau à Nap. Bélanger, SS.-Ange, \$150 à 6 p. c.

Obligation par Jos Bourque à Damase Hébert, Ste-Marie, \$100 à 6 p. c.

LOTBINIÈRE

25 oct.—Testament de Bart. Houde de St-Antoine à son épouse Dame Malvina Moreau.

Déclaration de décès par Malvina Moreau mentionnant les Nos 193 et 194 St-Antoine.

Obligation par Benoni Houde à Dame J.-Bte Daigle de St-Antoine pour \$488.

Obligation par Alf. Houde à Dame Vve J.-Bte Daigle de St-Antoine pour \$488.

Résiliation de donation entre Benoni Houde et Eugène Houde du lot No 249 de St-Antoine.

Vente par Edouard Roy à Jos. Mercier de St-Patrice pour \$300.

Vente par L. L. Dussault à Emile Beaudet de St-Jean pour \$200 à 7 p. c.

Quittance par Alphonse Bergeron de Ste-Croix à Adolphe Bergeron de Fitzburg pour \$600.

Quittance par Barthélémi Bédard à Casimir Bédard de St-Apollinaire pour \$125.

Quittance par Henriette Genest veuve Ferdinand Houde à Dame Godfroid Rutté de St-Flavien pour \$71.50.

26 oct.—Vente par Dame Frs.-Xavier Couture de St-Désiré à Théodore Nadeau de St-Patrice pour \$500.

Obligation par Narcisse Payette à Siméon Bonneville de St-Sylvestre pour \$400.

Obligation par Dame veuve Michel Gamor à F.-X. de Villers de Lotbinière pour \$100.

Quittance par H. G. Joly de Lotbinière à Narcisse Thibeau de St-Louis pour \$360.

29 oct.—Donation par David Côté et son épouse à Isaac Croteau de St-Apollinaire des Nos 63 et 25 St-Apollinaire.

Vente par Ferdinand Guérard de Ste-Philomène de Forterville à Grégoire Guérard de St-Flavien pour \$250.

Vente par Eugène Stanislas et J.-Bte Laroche de Ste-Agathe à Jos. Laroche de St-Apollinaire pour \$300.

Cession par Eugène Stanislas et J.-Bte Laroche à Stanislas Cayer de St-Apollinaire pour \$135.

Obligation par Pierre Leblond à Louis Nappert de St-Sylvestre pour \$300.

Quittance par Casimir Bédard de St-Flavien à F.-X. Dubois pour \$840.

Quittance par Joseph Guérard à Ferd. Guérard de Ste-Philomène pour \$400.

Quittance par Marie Isabelle Moffette de Québec à Bernard Moffette de Ste-Croix pour \$300.

Vente par Ferdinand Hamel à Ephrem Hamel de Ste-Croix pour \$1100.

Vente par Ernest Moffette de St-Flavien à William Boissonnault de Ste-Croix pour \$100.

Testament de David Houde dit Desrochers de Ste-Croix à Samuel Desrochers son fils.

Testament de Félicité Filteau à Samuel Desrochers de Ste-Croix.

Testament de Dame Rosalie Masse à Nérée Auger de Ste-Croix.

30 oct.—Bail à rente foncière par Ferd. Houde à Charles Magnan de St-Flavien pour \$100.

Obligation par Joseph Baril à Magloire Mailhiot de Ste-Philomène pour \$300.

Vente par M. et Madame Ths. Richard à Philibert Rivard de Lotbinière pour \$1650.

Donation par Damase Beaudet à M. et Madame Rodolphe Leclerc de partie du No 28 de Leclercville.

Obligation par Narcisse Blais à Ferd. Coulombe de St-Edouard pour \$550.

Contrat de mariage entre E. A. C. de la Chevrotière et Dlle M. P. Lucie Lair de Lotbinière.

31 oct.—Obligation par Hedwidge Meunier à Noël Vaudreuil de Lotbinière pour \$500.

Déclaration testamentaire par Samuel Desrochers mentionnant les Nos 310 et 297 de Ste-Croix.

Obligation par Samuel Desrochers à Dame Éléonore Belleau Vve J. Hamel de Ste-Croix pour \$303.

Vente par Gustave Delisle à Joseph Boisvert de Ste-Croix pour \$100.

2 nov.—Obligation par Arsène Laguerre à Delphis Gervais, St-Jean, \$200.

Vente Fr. Carrier à Auguste Demers, St-Agapit, \$650.

Quittance par Zéphirin Boisvert à Eugène Rhéaume, Ste-Croix, \$1200.

3 nov.—Testament par Dame Anastasie Bilodeau à Jos. Romuald Lebrun, St-Bernard.

Déclaration par J. Romuald Lebrun, St-Bernard, mentionnant le numéro cadastral 84 St-Narcisse.

Obligation par Cyr. Turgeon à Théoph. Vaillancourt, St-Narcisse, \$100.

Obligation par Romuald Blais à Dame Alphonsine Lavoie, Ste-Croix, \$100.

5 nov.—Vente par Rémi Laliberté à Fabien Bergeron, Ste-Croix, \$60.

Vente par Théo. Langlois à Victor Filteau, St-Apollinaire \$15.

Vente par Isaïe Daigle à Victor Filteau, St-Apollinaire, \$150.

Obligation par Onésime Boisvert à J. B. Lucien Moraud, St-Edouard, \$150.

6 nov.—Vente par Isaïe Gingras à Elisée Bergeron, St-Apollinaire, \$300.

Vente par Nazaire Lambert à Isaïe Boucher, St-Apollinaire, \$150.

Vente par Augustin Côté à Frs.-Xav. Demers, St-Apollinaire, \$1360.

Retrait conventionnel par Jos. Garneau à Julien Montminy, St-Gilles, \$55.60.

Quittance par Etienne Larochello à Sam. Bergeron, Ste-Croix, \$600.

Quittance par Romain Racette à Sam. Bergeron, Ste-Croix, \$275.

Quittance par Etienne Larochello à Sam. Bergeron, Ste-Croix, \$400.

Quittance par Placide Frenette à Sam. Bergeron, Ste-Croix, \$450.

Quittance par Patrick Hearn à Damase Vachon, St-Patrice, \$73.34.

Quittance par Joseph Guérard à Grégoire Guérard, St-Flavien, \$600.

Quittance par Lazaro Martineau à Anselme Morou, St-Flavien, \$500.

Quittance par Nap. Sévigny à Edouard Côté, St-Agapit, \$50.

Quittance par Amable Côté à F.-X. et R. Laroche, St-Flavien, \$447.65.

Quittance par Thimolaüs Vallée à Eluippe Laroche, St-Flavien, \$350.

Obligation par F.-X. Demiers à Patrick McGary, St-Apollinaire, \$600.

Transport par William Laroche à Dame Odilon Lanouette, Ste-Croix, \$600.

Vente par licitation par Alp. Laroche à Dame Philomène Jacques, St-Flavien, \$800.75.

Vente par Cyrille Tousignant à Achille Roux, Ste Philomène, \$1000.

LEVIS

30 oct.—Vve J. B. Couture, Lauzon, à ses enfants—Testament.

2 nov.—Laurent Laroche, cult., St-Jean à Dom. Laroche \$1000 payé.—V. Eug. Rousseau, journ., Lévis à V. Fournier—Mariage.

3 nov.—Vve Th. Morin, St-Henri, à Alex. Couture \$1300. \$238.50 payé.—V. Jos. Dumont, cult., St-David, à Geo. Dumont—Donation.

J. B. Blouin, tanneur, Lévis, à son épouse et à ses enfants—Testament.

5 nov.—F. P. Gauvin, sculpteur, St-Lambert, à P. Gauvin, \$366, \$268 payé.—Vente.

6 nov.—E. Maher, marchand, à Delle Ad. Laverdière—Mariage.

Gaudias Dusseau, St-David, à Vve O. Begin—Mariage.

Guill. Buissière, cult., St-Henri, à L. Laroche \$850 payé.—V.

31 oct.—Vve J. Chartré, St-Henri, à Arcadius Gosselin \$200 à 6 1/2 p. c.

2 nov.—Dom. Laroche, cult., St-Jean à Léon Beaudoin \$450 à 3 p. c.

Laurent Laroche, cult., St-Jean, à Oct. Ferland \$400 à 5 p. c.

5 nov.—Pierre Gauvin, boulanger, St-Lambert, à Ed. Montminy \$300 à 6 p. c.

31 oct.—Léon Beaudoin à L. Laroche, cult., St-Jean, \$450 d'obligation.—Quittance.

6 nov.—Chs. Gauvreau à P. Bossé cult. N. D. de la Victoire \$1300—Vente.

Enoch Turcot à Frs. Bolduc, cult., St-Henri—Main-levée.

Héritiers feu G. Roy à Frs. Bolduc, cult., St-Henri—Main-levée.

Mag. Longchamps à Jos. Gosselin, cult. St-Henri \$800—Vente.

Mag. Longchamp à Nap. Gosselin cult. St-Henri \$400.—Vente.

QUÉBEC

Ventes, etc.

30 oct.—Transport—Dame Vve F. X. Langevin à Ls. Robitaille d'un montant dû par Henri Villeneuve.

John Dacres à Wm. Chs. Wood.

Dame Jos. Lemelin à Delle Einma Dubuc.

31 oct.—Alf. Plamondon à P. E. Emile Belanger.

Honoré Faveur à Moiso Cantin.

2 nov.—Subrogation—Succession Vve Albert Furniss à succession Ed. Poston d'un montant dû par Dame W. A. Griffith.

3 nov.—François Gagnon à Gaudiose Ferland.

5 nov.—Jos. Bell Forsyth à Christophe Boisvert.

6 nov.—Echange—Zéphirin Giasson à Edouard Gauvin et ux.

Shérif de Québec à Elzéar Alain.

Obligations

2 nov.—Walter Hobson à Société de prêts.

5 nov.—Dame Jos. Marmen à Dame G. G. Turcot.

Jacques Drolet à Delle Flore Laurin.

6 nov.—Raymond Bussièrès à Emile Moffette.

Dame Vve Ls. Boivin à Ursulines de Québec.

Chs. Montreuil à Dame Vve Napoléon Faucher.

RIMOUSKI

30 oct.—Testament—Philomène Le-page, Rimouski à Joseph St-Laurent, son époux cultivateur.

Testament—Victor Leclerc, St Germain cultivateur à Marguerite Labrie, son épouse.

31 oct.—Dame veuve Magl. Danjou, St-Simon, marchand, à Jos. Turcotte et Jos. Bedard.

Transport—Jos. Lévesque, St Valérien, à Auguste Tessier, écr. d'une somme due par Philippe Gagné, St-Germain.

2 nov.—Ls. Gauvin, N. D. du Sacré-Cœur, à Jean-Bte Lévesque.

5 nov.—Jules Tremblay, Rimouski, meunier, à Dame Victor Leclerc.

Cyprien Sirois, Rimouski, cultivateur, à Louis Sirois.

Cession—Wilfrid Patry, N.-D. du Sacré-Cœur, à Etienne Patry.

6 oct.—Héritiers W. D. Campbell, Québec, à Louis Gamache, Ste-Cécile.

Donation—Etienne Ouellet, Saint-Mathieu, cultivateur, à François Ouellet.

Archibald Roy, St Octave, cultivateur, à Hilaire Roy.

30 oct.—Hypothèques—Didace Morri-set fils, St-Donat à C. E. L. Dionne écr.

François Nolet, Ste Flavie, cult., à Pas-chal Beaulieu.

5 nov.—Etienne Patry, N. D. du Sacré-Cœur, à Jos. Roy.

1 nov.—Téles. Roy, St-Octave de Métis cult., à C. E. L. Dionne.

Quittances—Vve Chs. Fortier à Vic-tor Leclerc, St Germain d'une vente.

Ls. Gauvin à J. B. Levesque, N. D. du Sacré-Cœur d'une vente.

Aug. Patry à Etienne Patry, N. D. du Sacré-Cœur d'une cession.

Séverin Thibault à Etienne Doucet, Ste-Cécile, \$532.60 d'une obligation.

SHERBROOKE

Acquittement par Dame Vve H. La-vigne à T. R. Lallèche, des lots 1 et 2, rang 1 et 2 Compton, \$265.00.

Vente par R. N. Hall à W. R. Hall des lots 253, 254 et 255 quartier Est, Sherbrooke, \$300.00.

Acquittement par J. A. Archambault à Herbert E. Bieber, Lennoxville, montant dû.

Acquittement par Dame E. M. Vincent à Herbert E. Bieber, Lennoxville, montant dû.

Vente par Herbert E. Bieber à Geo. W. E. Bieber, Lennoxville, \$5000.00.

Procuration par Maria A. Langmade et al., à J. T. L. Archambault.

Transport par feu E. C. Langmade à Maria A. Langmade et al., Waterville.

Transport par Maria A. Langmade et al., à Freder ck D. Burton, \$1750.00.

Testament par Jos. D. Molson.

Codécile par Jos. D. Molson.

Transport par Jos. D. Molson, Lennox-ville.

Tutelle par les mineurs Molson.

Vente par S. Lebourveau à Adam L. Grindrod, Sherbrooke, \$1.00.

Renouvellement par Richard Sprigings à Edward Sprigings, Waterville, \$6000.

Procuration par les mineurs Camirand à A. H. Camirand, Sherbrooke.

Renonciation par les mineurs Camirand à A. H. Camirand, Sherbrooke.

TROIS-RIVIÈRES

29 oct.—Contrat de mariage de Médé-ric Galant et Rose Anna Lavoie avec communauté de biens entre les parties.

Vente—Partie 210 St-Sévère par Adé-lard LeBlanc à Isaac Milette, prix \$100 payé comptant.

31 oct.—Obligation par la Cie du gaz de Trois Rivières à Alphonse Turcotte de Montreal pour \$1500 payable à demande à 7 p. c. avec hypothèque sur le No 327 cité de Trois-Rivières.

2 nov.—Contrat de mariage de Elzéar Milot et Adeline Héroux avec commu-nauté de biens entre les parties.

Transport par Pierre J. Héroux à J. E. Hétu d'une somme de \$1200 à lui dû par Dame N. L. Duplessis.

Obligation par Prosper Lemay à Pierre Lacerte pour \$950 à 6 p. c. remboursable \$50 par année avec hypothèque sur le No 185 de St-Sévère.

Vente du No 206 St-Sévère par Ths. Lamy à Joseph Milette, prix \$700 payable \$400 le 1er mai 1895 et ensuite \$50 par année à 6 p. c.

Quittance par Edouard Auger à Alf. Auger pour \$100 acquittant une vente entre eux du 2 octobre 1889.

3 nov.—Vente du No 266, cité de Trois-Rivières par Hypolite Lacroix à Délia Lacroix, prix \$325, \$75 comptant, balance payable \$125 aux héritiers Frs. Dargis et \$125 au vendeur à 6 p. c.

Vente de partie du No 183 St-Sévère et Nos 2b et 3a du 1er rang St-Elie par Uldoric LeBlanc à Adélar LeBlanc, prix \$1450 payable \$500 le 1er avril 1885 et la balance par termes annuels de \$100 à \$150 à 6 p. c.

Contrat de mariage de Adélar LeBlanc et Evelina Lacerte portant communauté de biens entre les parties et hypothèque en faveur de la future épouse pour \$1500 sur partie 183 St-Sévère.

—:000:—

RÉCLAMATIONS

QUÉBEC

Cour Supérieure

No 360 30 oct.—Alphonse Turcotte és-q. vs. Numa Royer Québec, s. g. \$195.

R. 2 nov. François Xavier Wilfrid Lachance vs. Joseph Edouard Boily, Québec, mis en cause.

No 350 31 oct.—Banque Jacques-Car-tier vs. Antoine C. Taschereau Ste-Marie

Béauce, et C. Fitzpatrick Québec, billet promissoire \$350. R. 7 nov.

No 362.—Lawrence A. Wilson vs. Emile Picard Québec, \$104.75. R. 9 nov.

No 364.—Charles Alphonse Parent vs. Alexis Barbeau, sr. et Alexis Barbeau, jr. Québec, asumpsit \$122.88. R. 12 nov.

No 366.—Stanislas Picard vs. Pierre Potvin, père, St-Gédéon, billet promissoire \$100. R. 26 nov.

No 368.—Joseph Shehyn vs. Robert Côté St-Hilarion, assumpsit \$198.65. R. 15 nov.

No 370.—Stanislas Picard vs. Pitre Potvin fils, et Emile Potvin St-Gédéon \$160.64. R. 26 nov.

No 373.—Dlle Margaret *alias* Maggie Martin vs. Ellen Hunt et William Walsh Québec, dommages \$199.99. R. 14 nov.

No 374.—Dlle Honorah *alias* Hannah Martin vs. Ellen Hunt et William Walsh Québec, dommages \$199.99. R. 14 nov.

No 376.—Edmond Honoré François Leclerc dit Francaeur vs. In cité de Québec, Québec, in factum \$10,000. R. 14 nov.

No 378.—Joseph Elzéar Fortier ès-q. vs. Edouard Morin et Edouard Morin Québec, Licence et pénalité \$119. R. 8 nov.

No 380.—John Bryce Kay vs. Frank W. Stanton Québec, dette \$180. R. 8 nov.

No 384 2 nov.—La Corporation de Lévis vs. The Quebec & Lewis Ferry Company Québec, loyer \$2,000. R. 15 nov.

No 386.—Victor Lafrance vs. Edm. Marie Templé Québec, \$149.09. R. 9 nov.

No 388 3 nov.—Dame Julie Blais vs. Siméon Gagné Ste-Anne de la Pocatière, dette \$100. R. 19 nov.

No 390.—Damase Naud vs. Georges Chateauvert et Léopold Pérusse-St-Alban, \$115. R. 24 nov.

No 394 5 nov.—F. X. Lafleur vs. Jos. *alias* Jos. Lafleur, St-Antoine de Tilly, dommages, \$199.00. R. 24 nov.

No 396.—Thomas Boulanger vs. Jos. Boulanger, St-Henri, personnelle, \$200. R. 24 nov.

No 416.—Lazare Noël vs. Ferdinand Emilien Dussault, Pointe aux Trembles, obligation, \$850. R. 20 nov.

No 420 6 nov.—F. X. Turcotte vs. Anselme Turcotte jr., St-Jean I. O. dette, \$101.98. R. 18 nov.

No 422.—Damase Cinq Mars vs. Frs. Hébert, St-Laurent, I. O., en plainte, \$190. R. 19 nov.

No 424.—Anatole Filion écr., vs. Philéas Boucher, St-Feréol, dette, \$147.50. R. 20 nov.

No 426.—Wm. Cuppage Gibson vs. Luc Tremblay, Hamilton Cove, dette, \$348.38. R. 20 nov.

Cour de Circuit

No 1000 31 oct.—William H. Taylor vs. F. X. Bilodeau St-Etienne, \$24.74. R. 10 nov.

No 4002.—Léon Rondeau vs. Flavie Cantin Ancienne Lorette, \$21.50. R. 12 nov.

No 4004.—Patrick S. Doyle *et al.*, vs. Joseph Olivier St-Patrice Beauvillage, \$39.35. R. 9 nov.

No 4005.—Honoré Paquet vs. Eugène St-Jean Québec, \$25. R. 6 nov.

No 4008.—Prudent Roussel vs. Louis Têtu Québec, \$27.88. R. 6 nov.

No 4012.—James Gelly vs. Edmond Tellier Lévis, \$25. R. 14 nov.

No 4013.—Hubert Guay vs. Pierre Brochu St-Gervais, \$34.50. R. 10 nov.

No 4014.—Charles Audet vs. Joseph Martin et Frs. X. Boucher t. s. États Unis, \$36.35. R. 12 n.

No 4019.—Joseph E. Fortier ès-q. vs. Edmond Paré Québec, \$82.50. R. 8 nov.

No 4020.—Joseph E. Fortier ès-q. vs. Pierre Gauvreau Québec, \$13.50. R. 8 nov.

No 4022.—Honoré Potvin vs. Chrysologue Gaioury et Elie Jobin *et al.*, t. s. Québec, \$81.80. R. 23 nov.

No 4023.—Etienne Cloutier vs. la comp. du ch. de fer Q. M. & C., Québec, \$42.75. R. 6 nov.

No 4025 2 nov.—Louis O. Grothé vs. Emma Boissinot Lévis, \$51. R. 10 nov.

No 4027 3 nov.—Germain Gauvin vs. Dame Emilie Langlois Québec, s. g. \$21. R. 9 nov.

No 4029.—The Clinie Hardware Co vs. Jean-Baptiste Cloutier *et al.*, L'Islet, \$82.38. R. 20 nov.

No 4031.—Elzéar Duhreuil vs. Chs. G. Beaulieu Lévis, \$20.35. R. 12 nov.

No 4033.—Chs. O. Bédard vs. David Goulet Québec, s. g. \$47.10. R. 7 nov.

No 4034.—J.-B. Renaud vs. Joseph Lefebvre Charlesbourg, \$39. R. 9 nov.

No 4038 5 nov.—Johnny Leclerc vs. James Baker *et al.*, Québec, \$31.87. R. 13 nov.

No 4040.—The Massey Harris Co. vs. Jos. L. Demers, St-Nicolas, \$58.80. R. 14 nov.

No 4043.—Léon Rondeau vs. Narcisse Bedard et Rhéaume & Bélanger t. s., Québec, \$65.56. R. 30 nov.

No 4044.—Augustin Simard vs. Ed. Villeneuve, Québec, \$25.00. R. 12 nov.

No 4045.—François Côté vs. Honoré St-Jean, Québec, \$50.00. R. 15 nov.

No 4046.—Alphée Bouchard vs. Théodore Bouchard, Isle aux Coudres, arrêt simple, \$70.00. R. 15 nov.

No 4048.—Eusèbe Bouchard vs. Théodore Bouchard, Isle aux Coudres, arrêt simple, \$70.00. R. 15 nov.

No 4050.—Jos. E. Bedard vs. Charles Giroux, Beauport, \$80.40. R. 15 nov.

No 4053.—The Singer Mfg. Co. vs. Arth. Baron, Québec, revendication, \$55. R. 14 nov.

No 4057 6 nov.—François Vézina vs. François F. Fiset, Québec, \$25.25. R. 16 nov.

No 4059.—William Doyle vs. Anthime Lemieux, Islet, \$52.77. R. 20 nov.

No 4060.—The Lang Manuf. Co., vs. Pierre E. Pelletier, Lévis, \$88.15. R. 15 nov.

No 4065.—Marie Aubé vs. Joseph Lachance, Montréal, \$31. R. 26 nov.

No 4066.—Revd. A. Boucher vs. Patrice Dubuc, Pointe-aux-Trembles, \$98. R. 17 nov.

No 4067.—George Robitaille *et al.*, vs. Louis Têtu, et Louis J. C. Fiset *et al.*, t. s. Québec, \$21.26. R. 15 nov.

No 4068.—Corporation St-Romuald vs. Wilfrid Laframboise, \$20. R. 16 nov.

No 4080.—Martin J. Fogarthy vs. Philéas Béland *et al.*, contestée, Québec, arrêt simple \$33.65. R. 20 nov.

No 4082.—Joseph Demeule vs. Philéas Béland *et al.*, contestée, Québec, arrêt simple \$88.25. R. 20 nov.

No 4083.—George E. Amyot *et al.*, vs. F.-X. Simard, Sainte-Anne Lapocatière, \$45.14. R. 21 nov.

No 4084.—Théophile Gignac vs. Dieudonné Thibault, St-Philippe, \$25. R. 23 nov.

No 4085.—Louis Z. Trudel vs. Louis Amiot, et Joseph Thibault t. s. Québec, \$38.52. R. 15 nov.

No 4086.—Ls. Z. Trudel vs. Ls. Amiot et Marie Kirouac t. s. Québec, \$38.53. R. 15 nov.

No 4087.—Louis Z. Trudel vs. Louis Amiot et C. Philéas Bergeron t. s. Québec, \$38.52. R. 15 nov.

No 4088.—Louis Z. Trudel vs. Louis Amiot et E. A. Simard t. s. Québec, \$38.52. R. 15 nov.

No 4089.—Louis Z. Trudel vs. Louis Amiot et George Leader t. s. Québec, \$38.52. R. 15 nov.

No 4090.—Louis Z. Trudel vs. Louis Amiot et L. Hercule Simard t. s. Québec, \$38.52. R. 15 nov.

No 4094 7 nov.—Wm. J. Fraser vs. J. H. Patry, Québec, \$37.50. R. 15 nov.

No 4095.—Pierre E. Bégin vs. Albert Moreau et Ls. comp. ch. fer C. P., t. s., Québec, \$54.24. R. 1 dec.

No 4098.—J. B. Laliberté vs. S. T. Dunlops, Québec, \$68.43. R. 16 nov.

No 4099.—Alexis Parent vs. Alexis Parent, Québec, \$34.85. R. 23 nov.

No 4101.—Edmond Julien vs. Philias Gravel, Château Richer, \$24.84. R. 19 nov.

No 4102.—J. B. Martel vs. Etienne Leclerc, Québec, \$99. R. 20 nov.

No 4103.—Wm. R. Webster vs. A. Guerette, Lévis, \$33.81. R. 15 nov.

RIMOUSKI

Cour Supérieure.

31 oct.—Pierre Gagnon vs. Hub. Ver-rault, Ste-Angèle de Mérici, dette, \$124.23. R. 12 nov.

Pierre Gagnon vs. Jos. Gagné, Ste-Angèle de Mérici, dette, \$126.19. R. 12 nov.

Cour de Circuit

Pouliot & Drapeau vs. Léon Paquet, Cedar Hall, dette, \$99.43. R. 22 nov.

Pierre Gagnon vs. Michel Fortier, Ste-Angèle de Mérici, dette, \$82.99. R. 12 nov.

REGISTRE DU COMMERCE

QUÉBEC

Huntingdon

G. W. Cornwall & Cie, orgues, actif vendu à L. E. N. Pratte, Montréal.

Lévis

Wm Simpson, charb., actif sous saisie.

Cowansville

Shufelt & Teel, épicier, entré dans les affaires.

Montréal

Authier Bros., nouveautés, stock vendu. M. Besner & Cie., hôtelier, ouv. soc.

D Boucher, épicier, stock vendu.

British Tea Co., thé, nouv. soc.

D Brunet & Cie., chaus. Dame D Brunet propriétaire.

Canada Confectionery Co., nouv. soc.

Cartier & Commetti, rest. dissolution.

DeKermeno & Dhincourt, entrés dans les affaires.

Depatie & Lepino, plâtriers, nouv. soc. G A Desjardins, chaus. décedé.

Desmarais, Sonecal & Cie., ornements d'église, nouv. soc.

T J Donoghue & Cie, thés, T J Donoghue propriétaire.

E Falardeau, nouv. vendu.

Gaudry & Leclair, chaus. cession.

Kelly Frères, contracteurs, prop.

Macdonald De B. & Co., embarras.

Stadacona Water & Light Co., demande d'incorporation.

G H Stevens, annoncé en vente par huissier.

J A Teasdale, J S & J A Teasdale, marchands, dissolution.

Gervais & Frère, épiciers, nouv. soc.

Martinelli & Verdon, rest., nouv. soc.

Ogilvy Bros, architectes, n. s.

B. D. Johnson & Son, chaussures, stock vendu.

P. C. Lavesque, restaurant, décedé.

L. Loewenthal, tailleur, domn. par feu et fumée.

L. E. N. Pratte a ouvert une fabrique d'orgues à Huntingdon.

W. E. Seed, tailleur, F. W. Radford nommé curateur.

Mme J. Wright, épice, etc., essai à effectuer un compromis.

Montreal & Lachute

J C Wilson & Cie., moulin de Lachute partie endommagé par le feu.

New Glasgow

Jas. Harcourt, incendié.

Montréal et St-Jean

The Standard Card and Paper Co. H. G. Cornell nommé liquidateur.

Québec

Chas Vézina, plombier, domn. partiels par feu et fumée.

J E Dubé, pharmacien, entré dans les affaires.

St-Jérôme

R. Castonguay, nouv. et chaus., vient d'ouvrir.

Sherbrooke

Kelly Bros, marbriers, comm. les aff. W. Talbot, confections, stock vendu.

Windsor Mills

Alph. Béliveau, fruits, comm. les aff.

St-Fulgence

Fraser & Holliday, vendu à Price Bros & Co.

M Tremblay, chaus. décedé.

St-Gregoire

P Thibaudeau, mag. gen., décedé.

St-Raymond

T I Michaud, mag. gen., J A Delisle nommé curateur.

Varenes

H Brodeur, hôtelier, décedé.

DECLARATIONS DE SOCIÉTÉS

"Noël & Cie," marchands— Elie Noël et Léon Labrecque, tous deux de Québec, associés.

"H. M. Stephens & Cie," fabricants de vins.—François Lafond, Philippe Dignard et Honoré Michel Stevens, tous trois de Québec, associés.

"Dobell Beckett & Co." à Londres, marchands de bois.

"Rich. R. Dobell & Co." à Québec, marchands de bois.

Thomas Beckett et Thomas Stevenson tous deux de Londres en Angleterre, Richard Reid Dobell, Lorenzo Evans et William Molson Dobell, tous trois de Québec associés.

"Jos. Paquet & Cie." commerçants et bouchers—Hiliodore Paquet et Joseph Paquet tous deux de Lévis, associés.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

"Dobell Beckett & Co." à Londres, marchands de bois.

"Rich. R. Dobell & Co." à Québec, marchands de bois.

Thomas Beckett et Thomas Stevenson, tous deux de Londres, Angleterre, et Richard Reid Dobell de Québec et Lorenzo Evans et William Molson Dobell, associés.

—o:o:o—

VENTES PAR LE SHÉRIF

ARTHABASKA

Pierre Adolphe Vaillancourt contre Cyrille Jacques et al. Une terre à Ste-Hélène de Chester, partie du No 14, 5e rang de Chester; une autre terre à Ste-Hélène de Chester, partie du lot No 12, 5e rang du canton de Chester. Vente à Ste-Hélène de Chester le 9 nov. Bref rapp. le 17 nov.

MONTRAGNY

Jos. Eloi Jalbert contre Elz. Blanchet. Le lot 196, cadastre du Cap St-Ignace, 1ère concession; lot 205, même paroisse, 2e concession; lot 738, même paroisse, 3e concession; une terre de 2 arpents sur 40, même paroisse, No 930; 2 perches de batture sur 18 arpents, vis-à-vis du No 116, même cadastre. Vente au Cap St-Ignace le 12 nov. Bref rapp. le 22 nov.

QUÉBEC

Alphonse Paquin contre John Brooks Young. Le lot 248, cadastre de Notre-Dame de Portneuf, situé au nord de la rivière Portneuf, avec maison dessus construits, circonstances et dépendances. A la charge 10 d'une rente annuelle de quarante huit piastres, payable aux représentants de Ls. Hardy, aux termes de l'acte le créant: 20 à la charge d'un bail onregistré consenti par le défendeur à Harrison Brooks Young. Vente à Notre-Dame de Portneuf le 5 janvier. Bref rapp. le 15 janvier.

Charles Auguste Verge, contre Marcel Ferland. Le lot No 456, cadastre de Beauport, 1er rang, avec bâtisses. Vente à Beauport le 31 novembre. Bref rapportable le 10 décembre.

Louis Turgeon contre Narcisso Turgeon. Le No 267, cadastre de St-Etienne de Beaumont, situé rang des fiefs, avec bâtisses; le No 258, même cadastre, rang Ville-Marie, avec grange. Vente à St-Etienne de Beaumont, le 7 déc. Bref rapportable le 14 déc.

L'honorable George Irvine contre John Strang. Le lot 99, cadastre de Notre-Dame de Québec (banlieue), situé côté

sud du chemin Ste-Foye, avec bâtisses; lot 2227, cadastre du quartier St-Pierre, Québec, situé rue Sous-le-Fort, avec bâtisses. Vente à Québec le 9 nov. Bref rapp. le 28 nov.

William Patterson et William Ferrier Patterson contre David Falardeau. Le lot No 8, cadastre de St-Colomb de Sillery, situé côte à Gignac, avec bâtisses; le lot No 92, même cadastre, situé côte de l'église de Sillery. Vente à St-Colomb de Sillery le 10 nov. Bref rapp. le 30 nov.

SAGUENAY

Télesp. Fortin contre Chs Bouchard et al. La moitié des lots 506 et 507, cadastre des Eboulements, rang St-Pierre, avec bâtisses; la moitié du lot 519, même cadastre, rang Sainte-Catherine ouest; la moitié des lots 505, 502, 496, 499, 492 et 489, même cadastre, rang St-Pierre; la moitié du lot 517, rang St-Pierre, avec bâtisses; le lot 518, même cadastre, rang Ste-Catherine. Vente à la Baie St-Paul le 13 nov. Bref rapportable le 22 nov.

TROIS-RIVIÈRES

Edouard Calvin Goodhue contre Severe Paille. Une terre, 2e rang de Sainte-Etienne des Grès No 319, cadastre du même lieu, avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Vente à Sainte-Etienne-des-Grès le 5 janvier. Bref rapp. le 21 janvier.

Uldoric Brunel contre Antoine Menançon. Une terre, 3e rang de St-Antoine des Grès, No 432, cadastre du comté de St-Maurice; une terre, même rang et paroisse, partie du No No 431, 11 arpent. Vente à St-Etienne des Grès le 10 déc. Bref rapportable le 10 décembre.

Evariste D. Boisclair contre Onésime Roy. Un emplacement à St-Barnabé, concession nord-est de St-Joseph, 60 pieds sur 130. Vente à St-Barnabé le 11 déc. Bref rapportable le 14 décembre.

—o:o:o—

HEURES DE LA MARÉE HAUTE

NOVEMBRE

Samedi, 10	4.08 p.m.	4.51 a.m.
Dimanche, 11	4.51 "	5.09 "
Lundi, 12	5.26 "	5.45 "
Mardi, 13	6.03 "	6.21 "
Mercredi, 14	6.40 "	6.59 "
Jeudi, 15	7.18 "	7.38 "
Vendredi, 9	7.58 "	8.21 "

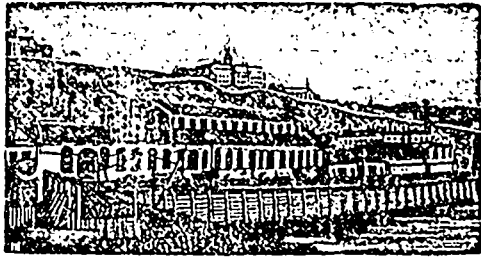
Pour savoir l'heure de la marée haute aux endroits suivants, il faut soustraire les heures suivantes des heures correspondantes à Québec.

Ils Madame	1 heure 12 minutes
Piliers	1 " 52 "
Traverse	2 " 22 "
Kamouraska	2 " 52 "
Pot à l'eau-de-vie	3 " 52 "
Ile Verte	4 " 07 "
Chicoutimi	3 " 30 "

La marée haute au cap à La Roche, 50 milles plus haut que Québec, se fait 3 heures plus tard.

Nouvelle lune, mardi, 10 novembre, à 2.49 a.m.

BEURRERIES ET FROMAGERIES



NOUS AVONS des bouilloires perfectionnées de tous les types et genres, tel que locomobile, portative, semi-portative, à fourneau rond et à four-carré, multibulbair, etc., etc.

Pour les fromageries, nous manufacturons une bouilloire toute spéciale qui est la plus simple, la plus économique et la meilleure dans le marché, la boîte à fumée se trouve à faire partie de la plaque qui forme le corps de la bouilloire, ce qui évite tout courant d'air qui pourrait y pénétrer par les fissures (tel que c'était le cas lorsque nous rapportions les boîtes à la fumée soit en tôle ou en fonte), et qui génait la "draft" ou le tir du tuyau à la fumée. Elle est du meilleur acier étampé Dutzell et contient 28 tubes de 2 pouces sur toute la longueur, c'est-à-dire 4 pds. Elle a en plus 5 tirants sur toute la longueur de la chaudière, ce qui lui permet de soutenir une pression de 100 lbs, si toutefois il y a besoin, et est pourvue d'un "mid port" sur le devant pour la nettoyer, ce qui est très important; elle est fine partout et est "testée" avant d'être livrée à 150 lbs de pression d'eau froide.

Nous manufacturons cette bouilloire en quatre grandeurs—3½ pds x 24—4" 0" x 24—3½ pds x 26—4" 0" x 26.

En fait d'engins, les propriétaires des nombreuses beurrieres de cette province peuvent certifier ce que notre maison peut faire. Nous venons justement de terminer un nouvel engin qui va révolutionner le marché, car dans la solidité et l'espace, nous avons combiné la force.

Les dimensions de ces engins sont de 4 pieds de long par 15½ pouces de largeur sur les coudes et ils sont activés par une valve à piston et se lubrifient automatiquement par un nouveau système qui assure un graissage sûr et continu et qui n'offre aucun danger en même temps que c'est une grande épargne sur le lubrifiant; la valve à piston assure une marche régulière à l'engin et de tous les systèmes est celle qui est la moins apte à se déranger. Etant automatique, elle ne peut varier et produit en conséquence une grande économie sur le brulage, ce qui est de nos jours une question assez sérieuse surtout pour une beurrierie.

L'engin est parfaitement balancé dans toutes ses parties et étant fait interchangeable, aucune partie en cas d'accident à la machine peut être fournie sous le plus court délai.

Le système de régulateur employé est le "Judson" qui est reconnu le meilleur et est de notre propre fabrication.

Les personnes suivantes ont en main de ces engins—A. A. Nicolle, de St-Simon—J. A. Camirand, Sherbrooke—La Beurrierie de St Magloire—J. de L. Taché, Québec—A. Fraser, Fraser ville—Beurrierie de St-Pamphile.

Nous aurons à l'Exposition un échantillon de ces engins et nous invitons gracieusement toutes les personnes à venir les visiter.

CARRIER, LAINE & CIE

LEVIS, P. Q.

I. P. DERY

Libraire-Importateur

LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,

EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,

BASSE-VILLE, QUEBEC

CHEMIN DE FER DE

QUEBEC ET LAC ST-JEAN

LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CELEBRE SAGUENAY

ET LA

SEULE VOIE FERRÉE qui mène droit aux délicieuses campagnes et aux magnifiques endroits de pêche qui se trouvent au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à Chicoutimi à travers la chaîne des

ADIRONDACKS DU CANADA

Les trains se raccordent à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay qui arrêtent à

TADOUSSAC,

CACOUNA,

LA MALBAIE,

ET QUEBEC

C'est un voyage circulaire sans rival en Amérique, avec tout un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur le parcours de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay, de jour et revenant à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent.

L'Hôtel Roberval, au lac Saint-Jean, offre des appartements de première classe pour 300 touristes; l'Hôtel de l'île à la Grande Décharge du lac Saint-Jean, l'endroit par excellence de la pêche à la ouananiche, est une succursale de l'hôtel.

S'adresser à tous les princl. aux vendeurs de billets de voyage dans toutes les principales villes.

On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide illustré.

ALEX. HARDY,
Agent général du fret et des voyageurs, à Québec.

J. G. SCOTT,
Secrétaire et gérant.

J. - B. RENAUD & CIE

EN RÉCEPTION

200 qts HARENG No 1.
100 qts MORUE SALÉE.

Aussi—MELASSE DES BARBADES.

126 a 140 RUE ST-PAUL
QUEBEC.

MARCHANDISES NOUVELLES

Chez N. RIOUX & CIE

Ex navires *Dracona, Arlona, Wanmon*

Vins de Malaga, vins de Sicile, vins d'Oporto et de Bordeaux. Cognacs Hennessy, Martel, J. Robin et autres en fûts et en caisses. Bière et Porter de Burke, Dublin, de Peterson & Herbert. Moutarde de Colman, Bleu azur de Colman.

Assortiment général des produits de la célèbre maison Cross & Blackwell, marinades et conserves, Gélatine de Cox et autres articles de choix.

N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL
QUEBEC

" L'ELECTEUR "

Journal d'information politique et générale

(Quotidien et Hebdomadaire)

—O—X—O—

TIRAGE CERTIFIÉ :

11,975

Les hommes d'affaires, négociants, industriels, qui désirent se mettre en communication avec le public, ne sauraient mieux faire que de lui parler par l'organe de "L'ELECTEUR"

—O—O—

Département Typographique

Ouvrages typographiques de tous genres exécutés avec soin et promptitude:

- LIVRES,
- FACTURES,
- COMPTABILITE,
- FORMULES EN TOUS GENRES
- CIRCULAIRES DE COMMERCE,
- PLACARDS
- PROGRAMMES DE THEATRE,
- CARTES DE VISITE,
- ETC., ETC. E.T.C.

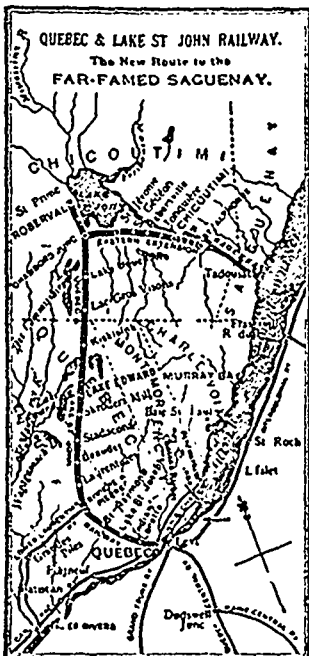
CANADA
ROVINCE DE QUEBEC
District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gérant de l'établissement de "L'ELECTEUR" déclare: Que la circulation régulière de "L'ELECTEUR" est aujourd'hui de onze mille neuf cent soixante et quinze copies 11/31. Et je fais cette déclaration, la croyant consciencieusement vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria concernant la suppression des serments extra judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON.

Déclaré devant moi à Québec
le 17 juillet 1894

E. G. MERLETTE, N.P.



PRIX COURANTS EN GROS. - JEUDI, 8 NOVEMBRE 1894.

Table listing various goods such as Caffe vert, Sucre, Fruits, Fourrages, and Grains et Farines with their respective prices on gros.

Table listing various goods such as Farines, Huile, Laine, Bois marchand, Matériaux de construction, and other commodities with their respective prices on gros.

Table listing various goods such as Tuyaux en grès, Coudes ronds, Tuyaux réduction, Connection simple, Connection double, Syphon, Tuyaux à chemise, Matiaux, Plomb, Zinc, Acier, Fer en gueuse, Fer en barres, and Tôle with their respective prices on gros.

Table listing various goods such as Etamée, Ferblanc, Feuillard, Quinquartier, Fers à cheval, Fers à Repasser, Fiches, Escompte, Fil de fer, Syphon, Tuyaux à chemise, Matiaux, Plomb, Zinc, Acier, Fer en gueuse, Fer en barres, and Tôle with their respective prices on gros.

**TOUX VIOLENTE , RHUMES NEGLIGES, BRONCHITES CHRONIQUES,
GRACHEMENTS DE SANG, CATARRHES,
Asthme, Consommation**



Maladies traitées avec succès par le VIN A LA CREOSOTE DE HÊTRE

Un AGENT COMMISSIONNAIRE bien connu écrit :

Dr ED. MORIN & CIE,

Messieurs,—Je me fais un devoir de faire connaître au public que votre

VIN A LA CREOSOTE DE HÊTRE

est le meilleur de tous les remèdes que j'ai employés pour me guérir d'une bronchite aiguë. L'action de votre remède a été très prompte, et les résultats obtenus par son usage ont été merveilleux dans mon cas. Je le crois le seul remède certain pour guérir les bronchites.

Votre dévoué,

A. H., Québec.

Diplômé à l'Exposition de Québec, 1894

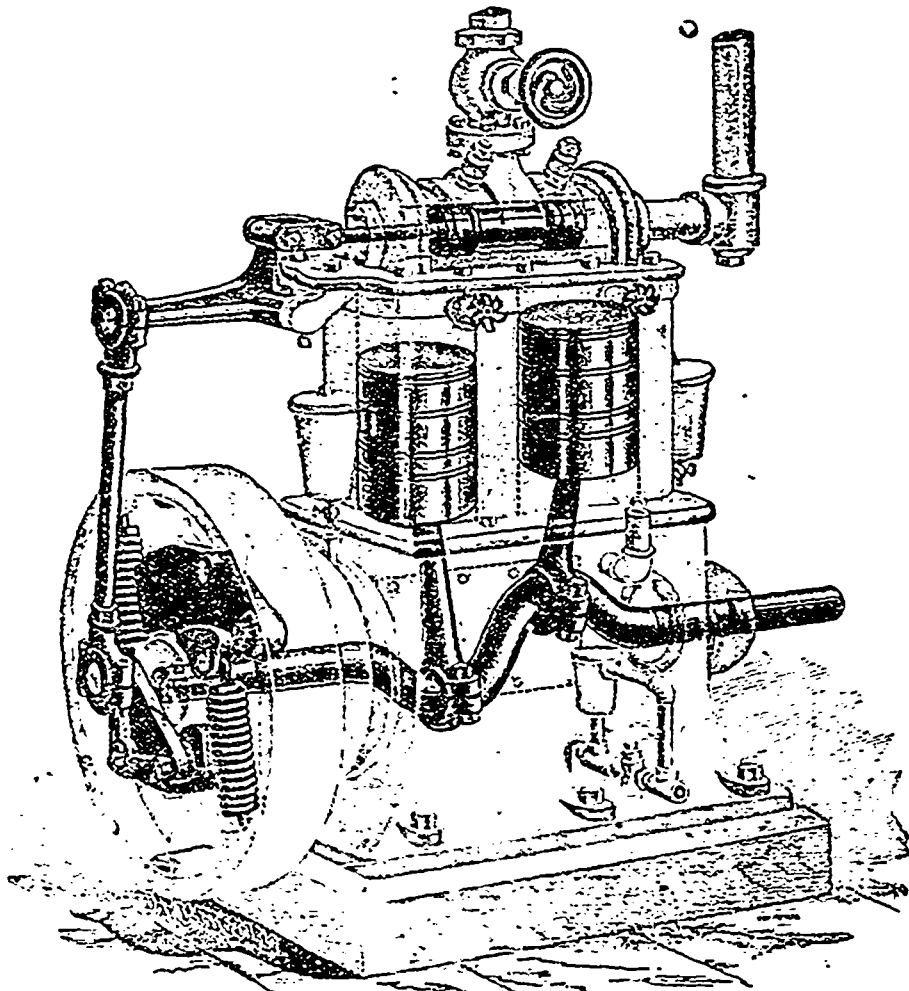
L'engin Westinghouse

Machine à vapeur parfaite, la plus économique et la moins dispendieuse

Gréments de Scies rondes, Moulages d'acier Vessot

LES PLANEURS "MCGREGOR"

sont les meilleurs outils connus pour le prix



LA CENTRIFUGE IMPERIALE N'EST PAS BATTUE
TOUTES ESPÈCES DE MACHINES AMÉLIORÉES

VIDAL, FILS & CIE
97-99-101. RUE ST-PAUL, QUEBEC